

CE RETOUR SIGNE  
LA DÉFAITE D'ISRAËL

**Marée  
humaine vers  
le nord  
de Ghaza !**

# Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

Mercredi 29 janvier 2025 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6357 - 21<sup>e</sup> année

APRÈS LE TIRAGE AU SORT  
DE LA CAN-2025

**Les Verts  
dans  
un groupe  
équilibré**

P 11

**POUR PROTESTER FERMEMENT CONTRE LES TRAITEMENTS PROVOCATEURS,  
DÉGRADANTS ET DISCRIMINATOIRES RÉSERVÉS À NOS VOYAGEURS À PARIS**

## **Alger convoque l'ambassadeur de France**

LIRE EN PAGE 3

**AHMED ATTAF S'EST ENTRETENU  
AVEC LE NOUVEAU SECRÉTAIRE D'ÉTAT US :**

**« Les relations  
algéro-américaines  
connaissent une  
dynamique positive »**

LIRE EN PAGE 3



Ph : DR

### CONCERTATIONS POLITIQUES



**Le président  
Tebboune reçoit  
Abdelkader  
Bengrina**

P 3

### SOMMET AFRICAIN SUR L'ÉNERGIE

**Arkab présente  
la vision  
ambitieuse  
de l'Algérie**

P 5

### SÉNATORIALES PARTIELLES

**L'ANIE explique  
la procédure  
de candidature**

P 4

LES COURSES EN DIRECT

**HIPPODROME BAZER SAKHRA -  
EL EULMA, CET APRÈS-MIDI À 15H30**

**Une lutte  
serrée**

P 21

## Qui menace les USA ?

**L**e président américain, Donald Trump l'a annoncé, à partir de la Floride lundi dernier. Devant des élus républicains, il a déclaré avoir signé un décret à cet effet. Il a ajouté : « Nous devons immédiatement commencer la construction du bouclier antimissiles « Dôme de Fer » le plus avancé technologiquement » pour protéger les États-Unis contre des menaces potentielles. Certes ce point de défense figurait parmi les promesses de sa campagne électorale de 2024. C'est, malgré tout, une décision qui pose des questions. Pourquoi maintenant ? Et pourquoi « immédiatement » ? Où est l'urgence ? De quelles menaces potentielles s'agit-il ? Pourquoi les précédents présidents américains n'ont pas jugé utile de réaliser ce projet pour protéger leur territoire alors qu'ils l'ont installé en Israël ? Jusque-là, ce système de défense était conçu pour des attaques menées

à courte ou moyenne distance, non pas pour intercepter des missiles à portée intercontinentale. Autre difficulté, le système qui existe en Israël, couvre une superficie de 22.000 km<sup>2</sup>. Pour les États-Unis dont la superficie est de 9 millions et demi de km<sup>2</sup>, il faudra un système 45 fois plus performant. Techniquement et financièrement, l'opération s'annonce colossale. Dans leur histoire contemporaine, les États-Unis ont été attaqués 2 fois.

La première fois c'était à Pearl Harbor. Elle était menée par l'armée japonaise le 7 décembre 1941 en pleine Seconde Guerre mondiale. Ce qui a détruit la principale flotte américaine. Le bilan humain a été de 2 403 morts et 1 178 blessés côté américain. La riposte des États-Unis tout le monde la connaît. C'est le largage des deux bombes atomiques sur Hiroshima et Nagasaki. L'autre attaque marquante fut celle des deux tours jumelles le 11 septembre 2001. Elle a été attribuée à Al-Qaïda. La riposte américaine fut l'élimination de son chef, Ben Laden, au Pakistan en

2011. Mais aujourd'hui qui menace réellement les États-Unis ? Ce n'est tout de même pas le Panama à qui Trump a déclaré vouloir s'emparer du Canal du même nom. Ce n'est pas non plus le Danemark à qui appartient le Groenland que le président américain a dit vouloir occuper. Que reste-t-il ? La Corée du Nord qui possède l'arme nucléaire depuis peu ? Il n'y a aucune raison apparente puisqu'elle s'en est équipée comme moyen de défense. L'Inde et le Pakistan ne se cachent pas de posséder eux aussi l'arme nucléaire au même titre que la Corée du Nord. C'est-à-dire sans reconnaissance juridique par la communauté internationale. Israël reste le seul pays au monde qui possède clandestinement l'arme atomique depuis le milieu des années 60. De ce côté-là, les États-Unis n'ont, en principe, rien à craindre car sans eux Israël ne tiendrait pas un seul jour face à la résistance palestinienne. C'est un soutien existentiel pour l'entité sioniste. La seule éventualité qui reste est, à coup sûr, dans des mesures importantes que compte prendre Donald Trump et qu'il est seul à connaître. Aussi vrai que l'urgence sans raison n'existe pas, attendons pour voir !

Zouhir Mebarki

L'ÉDITO

# ÉTABLIS DANS DES PAYS EN CRISE

## L'État algérien protège ses ressortissants

La protection de la communauté nationale à l'étranger et la promotion de sa participation au développement du pays, font partie des engagements du président Abdelmadjid Tebboune, maintes fois réaffirmés.

C'est ainsi que l'État suit de près l'évolution de la situation sécuritaire dans certains pays confrontés à des crises qui pourraient avoir des conséquences sur les membres de la communauté nationale établie à l'étranger. Des « cellules de crise » ont été mises en place dans ce but, a fait savoir le secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaïb, en présentant, ce lundi, un exposé devant la Commission des affaires étrangères, de la coopération et de la communauté nationale à l'étranger à l'Assemblée populaire nationale (APN). On sait que le président Tebboune ordonne, systématiquement, le rapatriement, « dans les meilleures conditions » insistent-ils, des membres de notre communauté qui se trouvent « coincés » dans des pays confrontés subitement à une détérioration de leur situation sécuritaire, comme ce fut le cas pour le Soudan en avril 2023, et, plus récemment, le Liban (octobre 2024), ainsi que l'Ukraine (début mars 2022), et qui veulent retourner en Algérie. L'ordre donné par le pré-

PH. D.F.



sident Tebboune a concerné, y compris, tous les ressortissants des pays frères et amis le souhaitant. Dans ces situations, tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour la prise en charge de nos ressortissants afin qu'ils soient à l'abri des conséquences de ces crises. Cela traduit chez les autorités algériennes, le souci de la sécurité et de l'intégrité de nos ressortissants en danger à l'étranger. Il s'agit d'une approche qui s'inscrit dans une vision globale et à long terme et vise à conforter la place et le rôle des citoyens établis à l'étranger, étant une partie intégrante de la Nation. Fait significatif : la dimension « communauté nationale à l'étranger » qui figure dans l'appellation officielle du département ministériel des Affaires étrangères, a, depuis le dernier remaniement du gouvernement, un secrétariat d'État confié à Sofiane Chaïb. Un plan d'action global et intégral visant à assurer une prise en charge optimale des

préoccupations et des aspirations de la communauté nationale établie à l'étranger, conformément aux orientations du président Tebboune, a commencé à être mis en application. Dans ce sens, Sofiane Chaïb a effectué différentes visites à l'étranger pour rencontrer les membres de la communauté nationale, notamment en Italie et en Égypte. Il a donné des instructions strictes lors des rencontres tenues avec les chefs des missions diplomatiques et postes consulaires "pour une mise en œuvre effective de la vision stratégique du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en accordant toute l'importance à écouter nos concitoyens, à travers l'intensification des activités de proximité et de dialogue, notamment avec les jeunes, afin de renforcer les liens de communication et de confiance ainsi que le sentiment d'appartenance à leur patrie". Sofiane Chaïb a mis en avant son attachement à encourager l'esprit d'ini-

tiative et à formuler des propositions concrètes pour moderniser et simplifier les procédures de gestion consulaire, tout en accélérant l'organisation de notre communauté à travers son accompagnement dans la création de cadres organisationnels efficaces, à même de renforcer sa cohésion. Le volet économique est inclus dans la démarche du président Tebboune vers les Algériens établis à l'étranger. Il s'agit, a souligné Sofiane Chaïb, "d'encourager les opérateurs économiques parmi les membres de la communauté à profiter des opportunités d'investissement disponibles en Algérie et à faire connaître, par tous les moyens, les avantages et facilitations offerts par la loi sur l'investissement", rappelant l'appel lancé par le président de la République en ce sens à la communauté nationale à l'étranger, lors de son discours à la nation le 29 décembre 2024.

M'hamed Rebah

## COOPÉRATION ALGÉRO-TUNISIENNE

### Vers l'élaboration d'un plan d'action efficace et ambitieux

Le ministre tunisien des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, Mohamed Ali Nafti, a réaffirmé la profondeur des relations fraternelles entre l'Algérie et la Tunisie, mettant en avant le souci des hautes autorités de son pays de renforcer les liens de fraternité et de coopération stratégique entre les deux pays. S'exprimant au sortir de l'audience que lui a accordée le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, Nafti a indiqué avoir réaffirmé, lors de cette rencontre, « la profondeur des relations fraternelles entre l'Algérie et la Tunisie et le souci des hautes autorités tunisiennes de consentir davantage d'efforts pour renforcer les liens de fraternité et de coopération stratégique avec l'Algérie, pays frère ». Précisant avoir transmis au Président de la République les salutations de son frère, le Président Kais Saïed, le ministre tunisien des Affaires étrangères a souligné que cette audience a été « une occasion renouvelée lors de laquelle le Président Abdelmadjid Tebboune a fait part de l'estime et du respect qu'il a pour le président de la République tunisienne, ainsi que de la volonté de l'Algérie, pays frère, de renforcer les relations bilatérales sur tous les plans et dans tous les domaines ». Dans ce cadre, l'accent a été mis sur « l'importance d'élaborer un plan d'action efficace et ambitieux visant à renforcer cette coopération bilatérale dans les domaines prioritaires pour les deux pays au service de nos intérêts communs, en vue de réaliser davantage de progrès, de sécurité, de prospérité et de solidarité entre nos deux peuples frères », a-t-il dit.

S. O.

## EXPORTATION VERS L'EUROPE DE L'HYDROGÈNE VERT

### L'Arabie saoudite rejoint le projet algérien

Après que le groupe pétrolier italien ENI ait assigné, le 23 janvier dernier, un accord avec Sonatrach à Alger pour la production et l'export vers l'Europe d'hydrogène, vert ou bleu, à travers un nouveau gazoduc entre les deux pays avec une capacité de 8 à 10 milliards de mètres cubes/an pour acheminer du gaz, de l'ammoniac et de l'hydrogène, l'Arabie saoudite et l'Italie ont signé un accord visant à renforcer leur coopération dans le domaine de l'énergie, et notamment à fournir à l'Europe de l'hydrogène vert fabriqué dans le Royaume. Le ministre saoudien de l'énergie, le prince Abdulaziz bin Salman, a rencontré le ministre italien de l'énergie et de l'environnement, Gilberto Pichetto Fratinon, le 14 janvier pour signer le protocole d'accord, qui couvre la collaboration en matière d'innovation et de technologie, comme le développement de projets d'hydrogène, les solutions d'atténuation du changement climatique et l'économie circulaire du carbone, y compris le captage, l'utilisation et le stockage du carbone. Cet accord intervient alors que l'Arabie saoudite cherche à renforcer ses références en matière d'énergie verte, avec une installation à NEOM qui devrait devenir la plus grande usine d'hydrogène commerciale à l'échelle de l'utilité publique au monde, entièrement alimentée par des énergies renouvelables.

S. O.

LE PRÉSIDENT DU GROUPE D'AMITIÉ PARLEMENTAIRE TURQUIE-ALGÉRIE :

## « Investir à hauteur de 10 milliards USD en Algérie »

Reçu à l'Assemblée populaire nationale par Brahim Boughali, Abdelkader Özel, président du groupe d'amitié parlementaire Turquie-Algérie, a annoncé que la Turquie envisage d'investir à hauteur de 10 milliards de dollars en Algérie, en mettant l'accent sur le développement de secteurs autres que les hydrocarbures. Il a également souligné l'importance d'unir les efforts des pays du bassin méditerranéen afin de former une force intégrée capable de relever les défis régionaux. Il a également exprimé sa conviction quant à l'importance de renforcer les relations bilatérales à travers les Groupes d'amitié parlementaire. Il a également évo-

qué les liens historiques entre les deux peuples et rappelé que la visite du président Abdelmadjid Tebboune en Turquie avait marqué une étape clé pour porter les relations à un niveau supérieur. En ce qui concerne les questions internationales, Özel a salué la convergence des points de vue entre les deux pays dans la défense des causes justes. Il a également condamné les crimes perpétrés par l'occupation sioniste à Gaza. À cette occasion, Boughali a salué de son côté, la solidité des relations algéro-turques, affirmant que la volonté politique commune des dirigeants des deux pays constitue une base solide pour développer la coopération dans

divers domaines, notamment économique. Il a souligné l'engagement de l'Algérie à diversifier son économie pour réduire sa dépendance aux hydrocarbures. Par ailleurs, Boughali a dénoncé ce qu'il a qualifié de « double standard » du Parlement européen vis-à-vis de certaines questions internationales, notamment la cause palestinienne. Il a réaffirmé la position constante de l'Algérie en faveur des causes justes, appelant au respect de la souveraineté des États et des peuples, tout en rejetant toute forme de mépris des valeurs sacrées ou d'imposition d'agendas extérieurs.

Ania N.

DES PARTIS ET DES ORGANISATIONS DE JOURNALISTES DÉNONCENT LE PARLEMENT EUROPÉEN :

## « Arrêtez de ternir l'image de l'Algérie et à tromper l'opinion internationale »

Des partis politiques et des organisations nationales ont dénoncé vigoureusement la résolution du Parlement européen demandant la libération inconditionnelle d'un citoyen algérien poursuivi en justice pour de graves propos portant atteinte à l'intégrité territoriale de l'Algérie, qualifiant cette résolution d'ingérence éhontée dans les affaires intérieures de l'Algérie et d'atteinte à l'indépendance de sa justice. Dans ce contexte, le Rassemblement national démocratique a exprimé sa « vive indignation » face à la résolution du Parlement européen, affirmant que « la Justice algérienne est seule habilitée à statuer sur les affaires des citoyens algériens » et « qu'aucune partie étrangère, y compris le Parlement européen, n'a le droit de s'immiscer dans ces affaires ». « Il s'agit d'une résolution infondée s'appuyant sur des alléga-

tions et des accusations tendancieuses visant à ternir l'image de l'Algérie et à tromper l'opinion publique internationale », a précisé le RND. Cette résolution « participe clairement d'une manœuvre politique, tous les groupes du Parlement européen, y compris les parlementaires français, ayant appelé à la libération du citoyen algérien susmentionné », a relevé le parti. Abondant dans le même sens, le parti du Front de libération nationale a affirmé qu'« elle porte de graves accusations dans une tentative désespérée de ternir l'image de l'Algérie et d'induire en erreur l'opinion publique internationale ». Cette résolution est « une tentative de faire pression sur l'Algérie par des méthodes illégales et déloyales au service d'agendas politiques visant à exercer un chantage sur l'Algérie, en raison de ses positions constantes et honorables à l'égard de

plusieurs causes aux niveaux régional et international ». Dans le même sens, le Mouvement El-Bina a qualifié cette résolution d'« ingérence éhontée et inacceptable » dans les affaires intérieures de l'Algérie, et de « nouvelle tentative désespérée de faire pression sur les institutions de l'État algérien en portant atteinte à sa souveraineté et à l'indépendance de ses décisions judiciaires, politiques et économiques ». Pour sa part, le Front El-Moustakbal a dénoncé cette position qui révèle clairement une « politique du deux poids deux mesures de la part de certaines parties extérieures, qui instrumentalisent les droits de l'Homme pour faire passer des agendas politiques, loin de tout respect des règles des relations internationales basées sur le respect mutuel et la non-ingérence dans les affaires intérieures des États ». Le Mouvement Ennahda a, lui aussi, la quali-

fiant d'« ingérence flagrante dans les affaires intérieures de l'Algérie ». De son côté, le Mouvement de la société pour la paix a souligné que cette résolution « dissimule une inquiétude croissante quant à la volonté de l'Algérie de réviser l'accord d'association avec l'Union européenne, qui n'a pas respecté la plupart de ses clauses, ce qui a creusé le déséquilibre des échanges commerciaux en sa faveur ». À son tour, le parti El-Karama a dénoncé l'« ingérence éhontée et récurrente » du Parlement européen dans les affaires intérieures de l'Algérie à travers des « déclarations irresponsables » à son endroit, lui recommandant de « s'intéresser plutôt à l'extermination subie par les peuples palestinien et sahraoui ». Par ailleurs, le Conseil national des journalistes algériens (CNJA) a exprimé son indignation face à la duplicité du Parlement européen,

qui évoque de manière « sélective » la situation des droits de l'Homme en Algérie, dans sa résolution, en « omettant sciemment de parler des effroyables exactions commises à Ghaza ». Pour sa part, l'Union nationale des journalistes et professionnels de l'information algériens (UNJIA) a, elle aussi, dénoncé la résolution du Parlement européen, qui révèle, selon elle, des « rancœurs profondes » à l'encontre de l'Algérie, appelant tous les professionnels des médias à « faire face à ces campagnes haineuses et acharnées ciblant la sécurité et la souveraineté de l'Algérie ». Pour sa part, l'Académie de la jeunesse algérienne a condamné « dans les termes les plus forts » la résolution du Parlement européen, soulignant que cette démarche reflète « une mentalité coloniale honnie qui tente d'imposer une tutelle aux États souverains ». Sarah O.

AHMED ATTAF S'EST ENTRETENU AVEC LE NOUVEAU SECRÉTAIRE D'ÉTAT US :

## « Les relations algéro-américaines connaissent une dynamique positive »

Les deux parties sont convenues de renforcer la coopération dans les domaines de la défense, l'énergie, l'agriculture et les sciences et technologies. Sur le plan international, les deux ministres ont souligné leur engagement à poursuivre la coordination au sein du CSNU pour consolider le cessez-le-feu à Gaza, et d'accompagner les Syriens et les Libanais en vue de stabiliser toute cette région.



**A**u moment où des parties notoirement hostiles à l'Algérie distillent, depuis le retour de Donald Trump à la présidence des États-Unis, les rumeurs les plus folles pour envenimer les relations entre Alger et la nouvelle administration américaine, les deux pays continuent, au plus haut niveau de la décision, de coordonner leurs efforts au sein du Conseil de sécurité de l'ONU pour aboutir à une désescalade dans la région du Moyen-Orient alors que le sur le plan bilatéral, ils

projetent la poursuite et le renforcement de leur coopération au mieux de leurs intérêts communs. La preuve, moins d'une semaine après la visite à Alger du Général d'Armée Michael Langley, commandant de l'Africom, le nouveau secrétaire d'État américain, Marco Rubio a pris attache, via le téléphone, avec notre ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf.

Selon un communiqué du

ministère, lors de l'échange téléphonique, Ahmed Attaf a réitéré à Marco Rubio ses félicitations suite à sa nomination à la tête du Département d'État américain. Par la suite, les deux parties ont salué « la dynamique positive que connaissent les relations algéro-américaines » avant de convenir de « joindre leurs efforts pour renforcer la coopération bilatérale dans les domaines prioritaires tels que la défense, l'énergie, l'agriculture et les sciences et technologies », lit-on dans le

communiqué du MAE. En effet, c'est le cas de le dire, puisque les deux pays entretiennent des relations solides surtout dans le domaine de la défense où la coordination en matière de lutte contre le terrorisme, dans la région du Sahel et en Afrique en général, a été le fer de lance de cette coopération sécuritaire.

La récente visite à Alger du commandant en chef de l'Africom, qui s'est entretenu avec le président Abdelmadjid Tebboune et le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'état-major de l'ANP, Saïd Chengriha, confirme la « dynamique positive » dans les relations, d'autant plus que cette visite a été couronnée par la signature d'un protocole d'accord de coopération militaire. Par ailleurs, toujours au titre de la coopération bilatérale, l'arrivée de la nouvelle administration américaine compte renforcer le partenariat dans les domaines de l'énergie, l'agriculture et les sciences et technologies.

Sur le registre de la coopération à l'international, notamment le multilatéralisme international, précise le MAE dans son communiqué, « les deux ministres ont évoqué les développements de la situation au Moyen-Orient, soulignant leur engagement à poursuivre la coordination au sein du Conseil de sécurité des Nations Unies, en vue de consolider et de pérenniser l'accord de cessez-le-feu dans la bande de Gaza, mais aussi à accompagner les frères en Syrie et au Liban pour réaliser la sécurité et la stabilité et préserver leur souveraineté et leur unité nationale ».

R. N.

Farid Guellil

GOUVERNEMENT

### Larbaoui reçoit l'ambassadeur du Qatar en Algérie

**L**e Premier ministre, Nadir Larbaoui, a reçu, hier, l'ambassadeur de l'Etat du Qatar en Algérie, Abdulaziz Ali Al-Naama, indique un communiqué des services du Premier ministre. L'audience s'est déroulée au Palais du Gouvernement, en présence du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, précise le communiqué. Cette rencontre a été l'occasion d'examiner l'état des relations de coopération entre les deux pays, souligne la même source, ajoutant que ces relations connaissent une « importante dynamique » dans tous les domaines de coopération.

OMAR BELHADJ À PARTIR DU CAIRE :

### « La Constitution algérienne garantit les droits et les libertés »

**L**e président de la Cour constitutionnelle, Omar Belhadj, a présenté, au Caire, les principales garanties consacrées par la Constitution algérienne pour protéger les libertés et les droits fondamentaux en période de circonstances exceptionnelles.

Lors de sa participation à la 8e réunion de haut niveau des présidents des cours constitutionnelles, des cours suprêmes et des conseils constitutionnels africains, sur le thème « Protection constitutionnelle des droits et libertés en période de circonstances exceptionnelles », M. Belhadj a affirmé, dans son intervention, que « le constituant a entouré les différentes circonstances exceptionnelles, ainsi que les mesures et restrictions exceptionnelles, nécessaires et temporaires qu'elles exigent, d'un ensemble de garanties constitutionnelles, tant procédurales que substantielles, afin de préserver l'ordre public, la stabilité des institutions constitutionnelles, leur pérennité et d'apporter une légitimité aux actions que pourrait entreprendre l'autorité publique pour garantir un minimum de libertés et de

droits fondamentaux ». Ce dernier a précisé, dans ce sens, que « compte tenu de la gravité des circonstances exceptionnelles et des mesures qui doivent être prises pour y faire face, la proclamation de l'état d'urgence, de siège, de la circonstance exceptionnelle, de la mobilisation générale ainsi que la déclaration de guerre relèvent exclusivement de la compétence du président de la République, après consultation des hautes autorités du pays ».

M. Belhadj a évoqué, à cet effet, « les principales transformations et évolutions politiques profondes qu'a connues l'Algérie au cours des dernières années, dont l'amendement constitutionnel du 1er novembre 2020, qui a été le « moteur principal » de ces évolutions, en raison des réformes profondes et globales prévues pour traduire les principes de la gouvernance démocratique, les critères d'un État de droit, consacrer la séparation et l'équilibre réels des pouvoirs et garantir la protection des droits fondamentaux et des libertés publiques en toutes circonstances ». Le même responsable a rap-

pelé « les évolutions sans précédent qu'a connues la Constitution algérienne amendée, notamment dans le domaine des droits et libertés, où le bloc des droits fondamentaux et des libertés publiques s'est élargi et les libertés fondamentales ainsi que les droits de l'homme et du citoyen ont été élevés au rang de questions qui ne peuvent être affectées par aucune modification constitutionnelle ». M. Belhadj a expliqué que « la Constitution algérienne a introduit pour la première fois une disposition générale, en l'occurrence l'article 34, qui constitue véritablement la pierre angulaire de la protection constitutionnelle des libertés et droits fondamentaux, en stipulant clairement que les dispositions constitutionnelles relatives aux droits fondamentaux, aux libertés publiques et à leurs garanties s'imposent à toutes les autorités et institutions publiques », précisant que « cet article contient également une disposition générale qui définit les raisons et procédures de limitation des droits et libertés », a-t-il conclu.

L.Zeggane

CONCERTATIONS POLITIQUES

### Le président Tebboune reçoit Abdelkader Bengrina

**L**e président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, le président du Mouvement El-Bina, Abdelkader Bengrina, indique un communiqué de la Présidence de la République, précisant que l'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, Boualem Boualem, et du Conseiller du président de la République chargé de la Direction générale de la communication, Kamel Sidi Said. Il convient de rappeler que dans le cadre des concertations politiques et du dialogue national, le président Tebboune a déjà reçu au palais d'El Mouradia, les présidents du RND, du MSP, du FFS et de Sawt Echaab.

R. N.

### ELLE A PROTÉGÉ FERMEMENT CONTRE LES TRAITEMENTS "PROVOCATEURS ET DISCRIMINATOIRES" RÉSERVÉS À NOS VOYAGEURS A PARIS Alger convoque l'ambassadeur de France

**L**e Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib, a convoqué, hier, l'ambassadeur de France en Algérie, Stéphane Romatet, pour lui signifier la « ferme protestation » du gouvernement algérien suite aux traitements qualifiés de « provocateurs, discriminatoires et dégradants » réservés à aux ressortissants algériens au niveau des aéroports de Paris. Ainsi, un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines précise : « L'Algérie relève avec une profonde préoccupation les témoignages concordants d'un certain nombre de ressortissants algériens sur des traitements provocateurs, dégradants et discriminatoires auxquels ils sont soumis par la Police aux Frontières au niveau des aéroports de Roissy Charles-De-Gaulle et d'Orly », lit-on dans ce communiqué, ajoutant qu'après la confirmation de la véracité de ces informations, Sofiane Chaib a convoqué l'ambassadeur français à Alger, « pour lui signifier la ferme protestation du gouvernement algérien face à de tels agissements totalement inadmissibles ». « Il a également affirmé le rejet catégorique de l'Algérie de toute atteinte, de quelque manière que ce soit, à la dignité de ses citoyens, ou de les instrumentaliser à des fins de pression, de provocation ou de tentative d'intimidation à l'encontre de leur pays », précise-t-on de même source. Enfin, conclut le MAE, « Le Secrétaire d'Etat a demandé à l'ambassadeur d'informer son gouvernement de la nécessité de prendre toutes les mesures indispensables, afin qu'il soit mis fin, sans délai, à ces agissements et pratiques inacceptables qui déshonorent le gouvernement français ».

F. G.

# L'ANIE Les conditions de candidature au Conseil de la nation communiquées

Les élections du renouvellement par moitié des membres du Conseil de la nation, auront lieu le 9 mars prochain, au niveau des Assemblées populaires de wilaya (APW) à travers tout le territoire national.

Ainsi, l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), a lancé, jeudi dernier, l'opération de retrait des formulaires de déclaration de candidature. La convocation, par le président de la République, du Corps électoral pour le renouvellement par moitié des membres élus du Conseil de la nation, intervient en vertu des articles 91, alinéa 7, 121 et 122, alinéa 3, de la Constitution. Conformément à l'article 121 de la constitution «les membres du Conseil de la nation sont élus pour les deux tiers (2/3) au suffrage indirect et secret, à raison de deux sièges par wilaya, parmi les membres des Assemblées populaires communales et des membres des Assemblées Populaires de wilaya. Un tiers (1/3) des membres du Conseil de la nation est désigné par le président de la République parmi les personnalités et compétences nationales dans les domaines scientifique, professionnel, économique et social ». À cet égard, la Loi organique relative au régime électoral stipule que les deux tiers (2/3) des membres du Conseil de la nation sont élus pour un mandat d'une durée de six ans. Les membres élus du Conseil de la nation sont renouvelés, par moitié, tous les trois ans. «Le collège électoral est convoqué par décret présidentiel quarante-cinq (45) jours avant la date du scrutin », selon l'article 219 de ladite loi qui énonce, dans son article 220, que «tout



membre d'une Assemblée populaire communale ou de wilaya, remplissant les conditions légales, peut se porter candidat à l'élection au Conseil de la nation».

S'agissant des conditions de candidature, le candidat au Conseil de la nation doit «être âgé de trente-cinq (35) ans révolus au jour du scrutin », et doit « avoir accompli un mandat complet en qualité d'élu dans une Assemblée populaire communale ou de wilaya ». «Il doit également justifier sa situation vis-à-vis de l'administration fiscale, et ne pas avoir fait l'objet de condamnation définitive à une peine privative de liberté pour crime ou délit et non réhabilité, à l'exception des délits involontaires ». La loi stipule que le candidat doit «ne pas être connu, de manière notoire, pour avoir eu des liens avec l'argent douteux et les milieux de l'affairisme et pour

son influence directe ou indirecte sur le libre choix des électeurs, ainsi que sur le bon déroulement des opérations électorales ». La délégation de wilaya de l'Autorité indépendante statue sur la validité des candidatures, conformément au même texte, qui précise que le scrutin « se déroule au niveau de l'APW. Le coordinateur de la délégation de wilaya de l'Autorité indépendante, peut prendre, après autorisation du président de l'Autorité, prendre une décision à l'effet d'avancer ou de retarder les horaires d'ouverture ou et de clôture du scrutin ». «Est déclaré élu le candidat ayant obtenu le plus grand nombre de voix, en fonction du nombre de sièges à pourvoir », d'après le même texte stipulant qu'« en cas d'égalité des suffrages obtenus, est déclaré élu le candidat le plus âgé ».

Sarah O.

## OFFRES D'EMPLOI

### Une hausse de 11% en 2024

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Benteleb, qui s'est rendu lundi à Ain Defla, pour une visite de travail, a fait savoir, que le secteur de l'emploi a enregistré une baisse de 9% dans les demandes d'emploi en 2024, comparative-ment à 2023, soit 2.762.500 de demandes d'emploi enregistrées en 2024 contre 3.021.142 demandes l'année d'avant. Selon le ministre, la même période 2024 a, également, vu l'enregistrement d'une hausse de 11% dans les offres d'emploi, parallèlement à une augmentation de 19% dans les placements dits classiques et de 51% dans les placements en allocation chômage. Benteleb a estimé, à cet effet ; que les indicateurs « positifs » en matière de demandes, d'offres d'emploi et de placements enregistrés en 2024, à l'échelle nationale, sont « des indices témoignant de la dynamique économique en Algérie, qui est actuellement à un stade de relance économique ». Benteleb a ajouté que ces indicateurs sont « une confirmation que l'Algérie est sur la bonne voie pour construire une économie forte, une économie garante de l'autosuffisance et de l'auto-économie ».

Ania N.

## SAISON ESTIVALE 2025

### Le ministère de l'Intérieur veille sur la gratuité des plages

Mohamed Charaf-Eddine Boudiaf, chargé de la gestion du secrétariat général du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, a installé le comité national de préparation de la saison estivale 2025, lors d'une réunion tenue au siège du ministère. Cette réunion, explique un communiqué du ministère, a été consacrée à l'élaboration du programme de préparation pour la saison estivale 2025, dans le cadre des efforts des autorités publiques visant à offrir aux citoyens toutes les conditions de confort et de tranquillité pour passer leurs vacances d'été dans les meilleures conditions. Le communiqué précise également que l'accent a été mis sur la résolution des insuffisances et des dysfonctionnements constatés lors de la saison précédente, notamment en ce qui concerne l'aménagement des plages et l'organisation rigoureuse de leur exploitation touristique, afin d'améliorer la qualité des services offerts aux estivants, tout en respectant le principe de gratuité d'accès aux plages.

S. O.

## CNR

### 17 000 nouveaux retraités enregistrés chaque mois

Le directeur des retraites à la Caisse nationale des retraites (CNR), Abdelhafid Adrar, a fait savoir, hier, que la CNR a réalisé des revenus dépassant 1,8 milliard de dinars en 2024, notant que le nombre de retraités inscrits à la caisse a atteint plus de 3,5 millions de personnes à la fin 2024. S'exprimant sur le plateau d'une chaîne de télévision privée, Adrar a ajouté que le total des sommes versées par la caisse aux retraités au cours de la même année s'élevait à plus d'un milliard de dinar. Il a souligné, à la même occasion, que la caisse nationale des retraites enregistre environ 17 000 nouveaux retraités chaque mois, ce qui engendre une « pression » continue sur le système de la CNR, impliquant des mesures rapides pour répondre aux besoins des retraités. Concernant l'augmentation des pensions, Adrar a expliqué que l'augmentation mise en œuvre en 2024 a varié entre 10 et 15%, la caisse ayant alloué 171 milliards de dinars pour couvrir cette augmentation. En ce qui concerne les améliorations administratives, le directeur des retraites a indiqué que la CNR s'efforce de raccourcir le délai d'indemnisation en cas de décès, avec pour objectif de réduire le délai d'un mois à 15 jours après le dépôt du dossier.

A. N.

## IL SE TIENDRA DEMAIN À ALGER

### Un atelier sur l'alignement de la Stratégie nationale au nouveau cadre mondial sur la biodiversité

Un atelier d'information, de dialogue et de sensibilisation sur la Stratégie et le Plan d'actions nationaux pour la Biodiversité alignés avec le Cadre mondial de Kunming Montréal (CMB) sera organisé demain à Alger, a indiqué le ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie dans un communiqué. À cet effet, le ministère a rappelé que «l'Algérie a enga-

gé l'alignement de sa Stratégie et de son Plan d'actions nationaux de la Biodiversité (SPANBA 2016-2030) au nouveau Cadre mondial de la biodiversité (CMB)». Ajoutant que, «dans cette optique, 24 cibles nationales ont été validées en octobre dernier lors d'un atelier qui s'est tenu du 6 au 7 octobre 2024, par les représentants de plusieurs secteurs». La même source a

également rappelé qu'«un deuxième atelier, organisé du 16 au 17 décembre 2024, s'est conclu par la validation d'un Plan d'action comprenant 180 mesures pour la mise en œuvre des objectifs nationaux». Selon le communiqué, «une cérémonie d'adoption formelle de la nouvelle stratégie est prévue pour le premier semestre 2025». Dans le cadre de cette

initiative, «plusieurs dispositions de la nouvelle stratégie requièrent l'engagement et la contribution des entreprises publiques et privées, soutient le ministère».

Ainsi, l'atelier de demain verra la participation de représentants d'entreprises publiques et privées, nationales et étrangères, a conclu le communiqué.

L.Zeggane

## POUR RENFORCER LE PARTENARIAT EN FORMATION, LA RECHERCHE ET L'INNOVATION

### La PCH et la Fac de pharmacie d'Alger signent une convention

Une convention a été signée à Alger, entre la pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) et la Faculté de pharmacie de l'Université des Sciences de la santé d'Alger, dont l'objectif étant de renforcer le partenariat dans les domaines de la formation, de la recherche et de l'innovation dans le domaine pharmaceutique. En effet, la convention a été signée par le Directeur général de la PCH, M. Sabri Djerroud, le recteur de l'université des sciences de la santé, Pr. Merzak Gharnaout, et le doyen de la faculté de pharmacie de l'Université d'Alger, professeur Reda Djidjik. À cette occasion, le recteur de l'Université des Sciences de la santé a salué la signature de cette convention, qui permettra aux étudiants d'effectuer des stages pratiques au sein de la PCH. De son côté, le DG de la PCH a expliqué que «cette convention s'ins-

crit dans le cadre de la nouvelle stratégie adoptée par son établissement pour jeter des passerelles de coopération entre le monde académique et l'aspect pratique, afin de permettre aux

étudiants de réaliser des stages sur le terrain». À son tour, le doyen de la faculté de pharmacie a souligné que «cette convention contribuera à renforcer le partenariat dans les

domaines de la formation, de la recherche et de l'innovation dans le domaine pharmaceutique, au profit des étudiants et des chercheurs», a-t-il ajouté.

L.Z.

## RENOUVELLEMENT PARTIEL DU CONSEIL DE LA NATION

### Le FLN tient une réunion consacrée aux procédures d'usage

Le bureau politique du parti du Front de libération nationale a tenu une réunion consacrée à la définition des procédures relatives aux élections de renouvellement, par moitié, des membres du Conseil de la nation, prévues pour le mois de mars prochain, soulignant l'importance de la réussite de cette opération, a indiqué un communiqué du parti. Selon la même source, la réunion, présidée par le secrétaire général du parti, Abdelkrim Benbarek, a porté sur «l'évaluation des résultats de l'opération de restructuration en sus de la définition des procédures relatives au renouvellement par moitié des membres du Conseil de la nation ainsi qu'à la désignation des superviseurs chargés du suivi de l'opération au niveau des wilayas». Dans ce cadre, le bureau politique a arrêté «la liste des superviseurs des wilayas chargés de suivre cette opération, à raison de deux superviseurs par wilaya», a souligné le communiqué. À cette occasion, le bureau politique a rappelé «l'importance de l'opération de renouvellement par moitié des membres élus du Conseil de la nation», soulignant «la nécessité de mobiliser tous les cadres et instances du parti pour assurer son succès». Ce dernier a également exprimé sa «satisfaction quant aux résultats positifs du renouvellement des structures qui a atteint un stade avancé», a conclu la même source.

L.Z.

SOMMET AFRICAIN SUR L'ÉNERGIE

# Arkab présente la vision ambitieuse de l'Algérie

Hier, s'est ouvert, à Dar es Salam en Tanzanie, le Sommet des chefs d'État africains sur l'énergie, dont l'objectif, sous le nom de "Mission 300", est de connecter 300 millions de personnes en Afrique à l'électricité d'ici 2030, contribuant ainsi à surmonter la crise énergétique qui touche environ 600 millions d'Africains.

Le ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, Mohamed Arkab, participe à ce Sommet, représentant le président Abdelmadjid Tebboune. Un communiqué du ministère de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables a expliqué qu'outre les efforts continus de l'Algérie pour former des cadres africains dans ses instituts spécialisés dans les domaines de l'énergie, la participation de l'Algérie à ce sommet reflète "son engagement à soutenir les initiatives régionales visant à éliminer la pauvreté énergétique et à renforcer la coopération et les partenariats régionaux et internationaux pour fournir des solutions énergétiques avancées qui répondent aux besoins des peuples africains et contribuent à la réalisation des objectifs de développement durable". Lundi, lors des travaux d'une séance ministérielle sous le thème "Politiques et réformes, transformer le secteur énergétique en Afrique", Mohamed Arkab a présenté "la vision ambitieuse de l'Algérie et son rôle pionnier en tant que producteur historique d'énergie, et ses efforts pour promouvoir le déve-



loppement durable au niveau du continent africain". Il a évoqué la mise en œuvre d'un programme énergétique national visant l'augmentation de la production de l'électricité et le renforcement du raccordement électrique, en plus des projets de production d'énergie solaire et du développement de projets d'hydrogène vert. Le ministre a mis en évidence, à cette occasion, le grand potentiel dont dispose l'Algérie dans la fourniture de solutions innovantes pour soutenir la réalisation de l'objectif du continent de disposer d'une énergie propre et abordable. L'accent a notamment porté sur le rôle efficace et axial joué par l'Algérie à travers les groupes Sonatrach et Sonelgaz, ainsi que de nombreux acteurs dans ce domaine, pour soutenir et accompagner les pays africains dans le développement de leurs systèmes énergétiques. Le

sommet produira deux résultats clés : la Déclaration de Dar es Salam sur l'énergie, qui décrit les engagements et les actions concrètes des gouvernements africains pour réformer le secteur de l'énergie, et la première série de plans nationaux visant à soutenir l'intégration des réseaux électriques régionaux et le développement de réseaux secondaires d'énergie solaire pour garantir l'accès en énergie aux zones reculées et défavorisées de manière efficace et durable. Lors de la séance d'ouverture du sommet, le président du Groupe de la Banque africaine de développement, Akinwumi Adesina, a fait observer qu'« il ne s'agit pas d'un sommet consacré à la discussion. Nous pouvons tenir des discours de plusieurs mégawatts, mais ce sont les mégawatts d'électricité que nous produirons qui feront que ce sommet sera axé sur l'action » Il a souligné que «

Nous devons tous travailler ensemble. Il ne s'agit pas de nous. Il s'agit de ceux qui ne sont pas là, les petites entreprises qui essaient simplement d'avoir accès à l'électricité pour faire fonctionner nos économies». Le Sommet se tient à l'initiative du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) et du Groupe de la Banque mondiale (BM), en collaboration avec l'Union africaine (UA). Le Sommet réunit des chefs d'État et de gouvernement, des banques régionales et internationales, des partenaires internationaux, des institutions, des experts en énergie, des organisations de la société civile et des universitaires en vue de débattre des solutions nécessaires pour parvenir à un accès sûr et fiable à l'énergie et à une transition énergétique globale et durable.

M. R.

Sarah O.

TÉLÉVISEURS ET APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS

## L'ENIE prépare la relance de la production

L'entreprise nationale des industries électroniques (ENIE) se lance dans un ambitieux plan d'action pour 2025, avec l'objectif de renforcer la production de terminaux de paiement électronique destinés aux banques et d'accroître la commercialisation de ces produits. C'est ce qu'a annoncé le Président directeur général de l'entreprise, M. Mohamed Abbas Bourassi. Il a souligné

DÉVELOPPEMENT DE PARTENARIAT  
DANS LE DOMAINE DES  
HYDROCARBURES

### Sonatrach examine les moyens avec la norvégienne « DNO »

Le Président-directeur général du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, a reçu au siège de la Direction générale, le Directeur général de la compagnie norvégienne «DNO», Christopher Spencer, et la délégation l'accompagnant, a fait savoir un communiqué du Groupe. D'après cette même source, «les deux parties ont examiné les voies et moyens de relancer et de développer le partenariat dans les domaines de l'exploration, du développement et de la production d'hydrocarbures en Algérie». Lors de cette rencontre, a précisé le même communiqué, «la délégation de la compagnie norvégienne a exprimé son souhait d'établir des relations de coopération étroites avec Sonatrach, cette dernière étant un partenaire important dans les activités amont tant au niveau national qu'international, et une entreprise de confiance dans la chaîne de valeur des hydrocarbures à l'échelle mondiale». À noter que, la Société norvégienne «DNO», créée en 1971, est spécialisée dans le domaine de l'exploration et de la production du gaz et du pétrole. Elle active dans la région du Moyen Orient, en Mer du Nord et en Afrique de l'Ouest et tend à étendre ses activités en Algérie, a ajouté le communiqué.

L. Z.

qu'une nouvelle application serait développée pour améliorer les fonctionnalités du paiement électronique. En partenariat avec Algérie Poste, ENIE a déjà fabriqué 30 000 terminaux de paiement électronique. Concernant les tablettes électroniques destinées au secteur de l'éducation, 48 000 unités ont été fournies l'année dernière. M. Bourassi a précisé que la production continuerait cette année, avec une distribution prévue dans les écoles du pays, conformément à l'accord signé avec le ministère de l'Éducation nationale. Par ailleurs, ENIE poursuit le développement d'équipements pour les énergies renouvelables. L'unité de fabrication des tablettes électroniques gère également plusieurs projets dans ce domaine, notamment l'éclairage public. Ainsi, 10 000 points lumineux ont été installés dans la nouvelle ville de Sidi

Abdallah à Alger, et 3 000 autres unités sont prévues pour 2025. ENIE travaille également avec la société Cosider pour la réalisation de projets d'éclairage public supplémentaires et l'installation de panneaux solaires pour alimenter les stations de pompage des eaux d'irrigation agricoles. En ce qui concerne la relance de la production de téléviseurs, autrefois un produit phare de l'entreprise dans les années 1980 et 1990, M. Bourassi a précisé que, face à la concurrence, ENIE cherche à moderniser sa production et à s'adapter aux nouvelles technologies. La relance inclut également d'autres appareils électroménagers, tels que les climatiseurs et les machines à laver. La réouverture des points de vente à l'échelle nationale est prévue pour répondre à la demande des citoyens. L'entreprise met en place tous les moyens humains et

matériels nécessaires pour satisfaire les besoins du marché, notamment dans le domaine du paiement électronique, des solutions solaires et des appareils électroménagers. M. Bourassi a précisé que les points de vente ouvriront progressivement à partir de la mi-Ramadan, avec une couverture nationale et des services après-vente assurés par des ingénieurs et techniciens qualifiés. Des ateliers de maintenance seront mis en place pour garantir la maintenance des équipements et la fourniture de pièces détachées. L'ENIE, employant plus de 1 100 personnes, prévoit aussi de relancer ses unités de fabrication à Telagh, Ras El Ma, et Ain Oussera, afin de diversifier ses activités et ses investissements dans le secteur de la fabrication électronique.

M.Seghilani

POUR ÉVALUER L'EFFICACITÉ ET LA SÉCURITÉ DES MÉDICAMENTS GÉNÉRIQUES

## Le centre de bioéquivalence de Saïdal lance 20 études en 2025

Le Centre de bioéquivalence «Équival Biocenter», relevant du groupe Saïdal, vise à réaliser 20 études en 2025 pour évaluer l'efficacité et la sécurité des médicaments génériques, a déclaré le directeur du Centre, M. Mourad Touati. M. Touati s'exprimait lors de la présentation d'un exposé devant le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, M. Sifi Ghrieb, et le ministre délégué auprès du ministre de l'Industrie, chargé de la Production pharmaceutique, M. Fouad Hadji, qui ont inspecté le Centre (Hussein Dey, Alger) dans le cadre d'une visite de travail et d'inspection à plusieurs établissements du secteur dans les wilayas d'Alger et de Tipaza. Les deux ministres étaient accompagnés du wali d'Alger, M. Mohamed Abdenour Rabei, du vice-président de l'APN, M. Nasri Zouhaier, et du Président direc-

teur général (P-DG) du Groupe «Saïdal», M. Ouassim Kouidri. M. Touati a précisé que «le centre vise à réaliser 20 études sur l'efficacité et la sécurité des médicaments génériques au cours de cette année, tout en augmentant le nombre de volontaires participant aux recherches menées sur les médicaments à 500 personnes au minimum». À noter que, le Centre, le premier du genre en Algérie, a mené sa première étude en octobre 2024, avec la participation de 180 volontaires. Il a pour objectif d'évaluer l'efficacité et la sécurité des médicaments génériques, et de comparer leur conformité aux médicaments de référence. Le Centre propose ses services aux laboratoires pharmaceutiques, aux autorités administratives chargées de l'enregistrement des produits pharmaceutiques, aux entreprises de services d'essais cli-

niques, et aux établissements de recherche dans le cadre de projets de recherche en médecine biologique, ainsi qu'aux spécialistes dans le cadre de recherches cliniques. Après avoir suivi l'exposé, le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique a souligné «la nécessité d'accélérer la réalisation des études de bioéquivalence afin d'atteindre environ 100 études par an», rappelant que «la capacité actuelle permettait d'en réaliser au maximum 50 par an». À cet effet, M. Ghrieb a insisté sur «l'importance de renforcer le centre par de nouveaux espaces permettant d'augmenter sa capacité d'accueil, mettant en avant la nécessité de drainer davantage de volontaires à travers une meilleure sensibilisation qui leur assure une compréhension complète des essais (...), tout en offrant davantage d'incitations et recourant à tous

les moyens disponibles». Par ailleurs, le ministre a donné des instructions à la direction du centre pour établir une «feuille de route aux contours clairs, comportant des délais et des objectifs mesurables, permettant de développer les performances du centre à l'avenir». Ce dernier a également abordé «la formation et l'élaboration de programmes spécialisés pour le développement des compétences nécessaires à la gestion des équipements dont dispose le centre». Pour sa part, M. Hadji a appelé à accélérer les campagnes de sensibilisation et à redoubler d'efforts pour parvenir aux meilleures solutions à même de drainer des volontaires en bonne santé et de manière durable, a-t-il noté.

L. Zeggane

LE RETOUR DES PALESTINIENS À LEUR TERRE SIGNE UNE DÉFAITE CUISANTE POUR L'OCCUPATION SIONISTE

# Marée humaine vers le nord de Ghaza !

*Pour la deuxième journée consécutive, des milliers de Palestiniens de la bande de Ghaza, déplacés de force par les bombardements de l'occupant sioniste, retournent courageusement dans leurs villes et leurs maisons situées au nord du territoire, malgré les tentatives d'intimidation et les attaques répétées.*



PH: DR

Les habitants du nord de Ghaza ont repris leur chemin vers leurs régions via la route Al-Rachid dès les premières heures. « Pour le deuxième jour consécutif, des milliers de résidents de cette zone continuent leur retour », a-t-il indiqué. Cependant, l'armée de l'occupant a intensifié ses attaques pour freiner ce mouvement de retour. Des chars israéliens ont tiré en direction des habitants revenant dans le quartier d'Al-Zeitoun, au sud de la ville de Ghaza. Des tirs ont également visé des civils près de l'école Khalil Al-Noubani, située dans la même zone. Dans un contexte marqué par les attaques persistantes, le Croissant-Rouge palestinien a annoncé avoir récupéré, lundi, les corps en décomposition de dix martyrs dans différents endroits le long de la route Al-Rachid. Le retour des déplacés, amorcé lundi, est une réponse au désespoir de centaines de familles qui, après avoir passé deux nuits glaciales à la belle étoile sur les routes Al-Rachid et Salah Al-Din, attendaient avec impatience l'autorisation de l'occupant pour rentrer chez eux. Ces familles avaient été contraintes de fuir vers le sud de Ghaza en raison des bombardements intensifs. Les médias israéliens eux-mêmes reconnaissent l'impact symbolique de ces retours massifs. Selon l'un d'eux, « les images des Palestiniens revenant au nord de Ghaza via le passage de Netzarim détruisent le mythe de la victoire totale ». Sur le terrain, un soldat israélien a été tué près de la frontière avec Ghaza, dans le secteur de Netzarim, après des tirs déclenchés par erreur par des soldats de l'occupant à la suite d'un mauvais diagnostic. Malgré les intimidations, les tirs et les conditions de vie précaires, le retour des habitants marque un moment de résilience face aux efforts de l'occupation pour déraciner la population palestinienne. La défaite sioniste, palpable dans la durée, est mise en évidence par le courage et la détermination des habitants de Ghaza, qui refusent de céder face à l'oppression. Alors que la population continue de lutter pour reprendre une vie normale, la communauté internationale reste interpellée face à cette crise humanitaire persistante.

Dans un contexte de tension exacerbée, l'entité sioniste continue de déployer une politique méthodique de déstabilisation et de négation des droits fondamentaux des Palestiniens. Le fragile cessez-le-feu à Ghaza est menacé par une série d'actions destructrices, notamment le blocage des habitants souhaitant retourner dans le Nord de la bande de Ghaza, transformant ce retour en un défi humanitaire de grande ampleur. Selon Mahmoud Bassal, porte-parole de

la Défense civile, des dizaines de milliers de déplacés se trouvent actuellement bloqués près du corridor de Netzarim, une bande de terre militarisée qui divise Ghaza du nord au sud. Entre 615 000 et 650 000 Palestiniens souhaitent regagner leurs foyers, malgré les ruines et les destructions qui les attendent. Certains, déterminés, ont parcouru de longues distances à pied, tandis que d'autres patientent dans des véhicules ou sous des tentes de fortune près de la Méditerranée.

## UNE STRATÉGIE DE BLOCAGE DÉLIBÉRÉE

Le corridor de Netzarim, hautement stratégique, constitue un obstacle majeur à l'application de l'accord de cessez-le-feu, déjà fragile. Ce blocage s'inscrit dans une politique plus vaste de restriction des mouvements, combinée à une escalade militaire sur plusieurs fronts. En parallèle, la suspension des opérations de l'UNRWA, qui constitue une source essentielle d'aide humanitaire pour les réfugiés palestiniens, aggrave la crise humanitaire et prive des centaines de milliers de personnes de ressources vitales. Cette interdiction est perçue comme une tentative d'effacer l'existence même du peuple palestinien, en le maintenant dans un état constant de vulnérabilité. Le blocage du retour des habitants dans le Nord de Ghaza illustre une stratégie plus large : empêcher toute reconstruction, maintenir les Palestiniens dans un état de traumatisme permanent et nier toute perspective de vie normale. Face à cette situation, la communauté internationale se limite à des condamnations symboliques sans impact réel. Les Nations unies et les organisations internationales, incapables d'imposer le respect du droit international, permettent à l'entité sioniste de poursuivre ses agressions en toute impunité. Ce silence, désormais assimilé à une forme de complicité, renforce une politique de fait accompli, où les droits fondamentaux des Palestiniens sont bafoués.

## RAFAH, VILLE MARTYRE, A BESOIN D'UNE AIDE HUMANITAIRE RENFORCÉE

L'organisation Médecins Sans Frontières (MSF) a lancé un appel urgent ce lundi, demandant une augmentation immédiate et substantielle de l'aide humanitaire pour la ville de Rafah, située au sud de la bande de Ghaza, qui a été ravagée par plus de 15 mois d'offensive israélienne. MSF a mis en évidence l'ampleur des destructions, ainsi que les dangers persistants, notamment la présence d'engins non explosés qui menacent la vie des habitants et entravent les efforts de reconstruction. Pascale Coissard, coordinatrice des

urgences pour MSF, a décrit la situation comme étant catastrophique : « La ville est en ruines. Bien que les bombardements aient cessé, les dangers persistent. Les Palestiniens tentent de reconstruire leurs vies parmi les débris, mais il reste extrêmement risqué pour eux de retourner dans la plupart des zones. » Elle a précisé que « l'élimination des engins non explosés dans les zones résidentielles prendra des années », ce qui compliquera encore davantage la reconstruction de la ville. Les infrastructures essentielles, telles que les logements, les commerces, les rues et les établissements de santé, ont été totalement détruites. Les réseaux d'électricité et d'eau sont également gravement endommagés, plongeant les habitants dans une situation de survie précaire. MSF a déclaré : « Tout est détruit à Rafah, des maisons aux hôpitaux, en passant par les réseaux vitaux. » La situation est tout aussi désastreuse dans le reste de Ghaza, où plus de 90 % des infrastructures des gouvernorats de Ghaza et du Nord ont été détruites, selon le bureau gouvernemental de l'information. Les besoins sont colossaux : environ 135 000 tentes et caravanes sont nécessaires pour loger les déplacés. MSF insiste sur l'urgence d'une aide humanitaire accrue et pérenne, mais avertit que la reconstruction sera un processus long et difficile en raison de l'ampleur des destructions et de la menace persistante des explosifs non détonés. En réponse à cette crise, l'Union européenne (UE) a annoncé l'envoi, dès février prochain, d'une mission civile au poste frontalier de Rafah, entre l'Égypte et la bande de Ghaza.

Cette mission a pour objectif de faciliter l'évacuation des blessés et de soutenir les efforts de cessez-le-feu. Kaya Kallas, Haute représentante de l'UE pour les affaires étrangères, a souligné l'importance de cette mission : « Le terminal de Rafah peut jouer un rôle clé dans la stabilisation de la région et l'amélioration de l'accès humanitaire. » Une enquête menée auprès de 35 agences humanitaires opérant à Ghaza révèle qu'Israël n'a pas respecté la décision de la Cour internationale de justice (CIJ) de janvier 2024, qui exigeait des mesures immédiates pour protéger les Palestiniens contre les risques de génocide et améliorer l'accès à l'aide humanitaire. Selon cette enquête, 89 % des agences signalent une détérioration de l'acheminement de l'aide humanitaire depuis cette décision, tandis que 93 % constatent une aggravation des conditions de vie des Palestiniens. Des retards systématiques dans l'entrée des fournitures, parfois de plus de deux mois, et des refus d'articles essentiels, qualifiés de « double usage », aggravent la situation.

Bohra Khalidi, responsable des politiques chez Oxfam, a dénoncé l'inaction d'Israël : « Israël a totalement échoué à respecter ses obligations internationales, bloquant systématiquement l'aide vitale. » Face à cette crise sans précédent, MSF et d'autres ONG exigent une mobilisation immédiate et sans entrave pour venir en aide aux habitants de Ghaza. « Même si le bruit des bombes s'estompe, leurs effets continuent de hanter les vies des Palestiniens », a rappelé MSF. L'heure est à l'action, car sans intervention massive, les conditions de vie dans la bande de Ghaza risquent de se détériorer davantage, laissant des millions de personnes dans une situation désespérée.

## HRW : « L'OCCUPANT ISRAËLIEN A VIOLÉ LE DROIT DES FEMMES ENCEINTES ET CEUX DES NOUVEAU-NÉS »

La guerre génocidaire sioniste contre le bande de Ghaza a engendré des dangers "graves" et parfois mortels pour les femmes enceintes durant la période de grossesse, a déclaré Human Rights Watch (HRW) dans un rapport publié mardi. Le rapport établit que le blocus illégal de la bande de Ghaza imposé par les forces sionistes, auquel se sont ajoutées de sévères restrictions à l'acheminement d'aide humanitaire et des attaques contre des établissements médicaux et des personnels de santé, "ont directement porté préjudice aux femmes pendant leur grossesse, lors de l'accouchement et durant la période postpartum". HRW constate que le gouvernement sioniste, en tant que puissance occupante à Ghaza, "a violé le droit des femmes enceintes et ceux des nouveau-nés". Depuis le début de l'agression sioniste, les femmes et les filles vivent des grossesses en étant dépourvues de soins médicaux de base, d'installations sanitaires, d'eau et de nourriture", a déclaré Belkis Wille, directrice adjointe de la division Crises, conflits et armes à Human Rights Watch. Se basant sur les données révélées en juillet, par des experts en matière de santé maternelle, l'ONG a noté que "le taux de fausses couches à Ghaza avait augmenté de près de 300 % depuis le 7 octobre 2023". Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance a indiqué que depuis le 26 décembre 2024, "huit nourrissons et nouveau-nés seraient morts d'hypothermie, en raison de l'absence persistante d'abris de base, conjuguée aux températures hivernales". "Les violations flagrantes et répétées du droit international humanitaire et des droits humains commises à Ghaza par les autorités (sionistes) ont eu un impact particulièrement grave sur les femmes et les filles enceintes et sur les nouveau-nés. Le cessez-le-feu à lui seul ne mettra pas fin à ces conditions abjectes", a conclu Belkis Wille.

## AL-AZHAR DÉNONCE FERMEMENT LES TENTATIVES DE DÉPLACEMENT DES PALESTINIENS

Dans un communiqué publié sur la plateforme "X", Al-Azhar Al-Sharif a exprimé son rejet catégorique de tous les plans et tentatives visant à déplacer les Palestiniens de leurs terres, soulignant que Ghaza est une "terre palestinienne arabe et qu'elle le restera à jamais". Al-Azhar a qualifié ces tentatives de déplacement de "manœuvres injustes et désespérées visant à permettre à l'entité occupante de s'approprier la patrie, les ressources et les droits du peuple palestinien". L'institution religieuse a ajouté que ces actions s'inscrivent dans une logique d'usurpa-

tion systématique, après l'échec de l'entité sioniste à annexer la bande de Ghaza. Al-Azhar a également lancé un appel au peuple palestinien pour qu'il reste attaché à sa terre et à sa cause, qu'il a qualifiée de "cause des justes du monde entier". Le communiqué exhorte les Palestiniens à résister aux ambitions injustes et à rejeter les pressions internationales soutenant l'occupation et la violation des droits fondamentaux des habitants de Ghaza. Cette déclaration intervient après des propos controversés du président américain Donald Trump, qui a récemment déclaré aux journalistes, à bord de l'Air Force One, que l'Égypte et la Jordanie devraient accueillir davantage de Palestiniens originaires de la bande de Ghaza. Ces propos ont été largement critiqués, car ils impliquent une légitimation du déplacement forcé des Palestiniens, une pratique considérée comme une violation du droit international. Al-Azhar a réaffirmé son soutien indéfectible au peuple palestinien et a dénoncé l'inaction de la communauté internationale face à ces violations flagrantes des droits humains. L'institution insiste sur le fait que Ghaza restera une terre arabe palestinienne, malgré les manœuvres de l'entité occupante et les pressions extérieures. Cette prise de position d'Al-Azhar reflète une volonté de mobiliser les soutiens régionaux et internationaux pour défendre les droits du peuple palestinien et contrer les plans visant à les déraciner de leur patrie historique.

## LA JORDANIE LANCE UN PONT AÉRIEN HUMANITAIRE VERS GHAZA

La Jordanie a annoncé hier le lancement d'un pont aérien humanitaire intensif à destination de Ghaza, suite à l'accord de cessez-le-feu qui a mis fin à une campagne de massacres perpétrés par Israël contre les Palestiniens pendant près de 16 mois. Cette déclaration a été faite par le porte-parole du gouvernement jordanien, Mohammed Al-Momani, lors d'une conférence de presse tenue à la base aérienne Roi Abdallah II, dans la capitale Amman. Al-Momani a précisé que plusieurs hélicoptères transporteront des fournitures de secours pour les habitants de Ghaza pendant huit jours, avec 18 vols prévus quotidiennement. Les avions achemineront des aides alimentaires, médicales et humanitaires vers le point de passage d'Al-Qarara (Kisufim), une zone stratégique reliant le nord et le sud de Ghaza. L'accord de cessez-le-feu à Ghaza, entré en vigueur le 19 janvier, inclut également un échange de prisonniers entre la résistance palestinienne et Israël. Ce processus, négocié avec la médiation du Qatar, de l'Égypte et des États-Unis, se compose de trois phases successives, chacune d'une durée de 42 jours, permettant des négociations pour avancer vers les étapes suivantes jusqu'à la fin complète du conflit. Entre le 7 octobre 2023 et le 19 janvier 2025, Israël, soutenu par les États-Unis, a mené une campagne d'extermination massive à Ghaza. Ce conflit a causé la mort ou la blessure de près de 159 000 Palestiniens, dont la majorité étaient des femmes et des enfants, et laissé plus de 14 000 personnes portées disparues. Ce pont aérien humanitaire, initié par la Jordanie, vise à répondre aux besoins urgents des habitants de Ghaza après une période d'atrocités sans précédent, tout en offrant une lueur d'espoir dans une région dévastée par la guerre.

M. Seghilani

VILLE DE JÉNINE ET SON CAMP EN CISJORDANIE OCCUPÉE

# Les forces sionistes intensifient leurs opérations d'agression

Depuis huit jours consécutifs, l'armée d'occupation israélienne poursuit son offensive brutale contre la ville de Jénine et son camp en Cisjordanie occupée, laissant derrière elle un lourd bilan. Les frappes israéliennes ont coûté la vie à 16 Palestiniens, tandis que des dizaines ont été blessés, arrêtés, et forcés à fuir leurs foyers.



Plus de 100 maisons ont été détruites ou incendiées dans le camp des réfugiés de Jénine. Hier, les forces israéliennes ont ordonné la destruction de la maison de Nidal Al-Amir, martyr palestinien, et ont intensifié leurs efforts pour diviser le camp en quatre secteurs par la destruction des rues et l'explosion de maisons. Par ailleurs, après un retrait temporaire de ses troupes des zones périphériques du camp, l'armée israélienne a réoccupé rapidement la région, empêchant les habitants de vérifier l'état de leurs maisons. Dans le même temps, un enfant a été blessé par les tirs israéliens à proximité du rond-point du cinéma, au cœur des affrontements violents. Le contrôle israélien se poursuit sur des zones stratégiques de la ville, notamment sur les routes principales comme la rue Nazareth et la

rue industrielle, où plusieurs arrestations ont eu lieu. Les renforts militaires israéliens continuent de s'installer dans la ville et autour de l'hôpital de Jénine, tandis que des drones israéliens et des avions de chasse survolent la région, intensifiant l'atmosphère de terreur. L'armée israélienne, qui a lancé cette offensive mardi dernier, fait face à une résistance acharnée de la part des Palestiniens, qui infligent de lourdes pertes aux forces occupantes. La résistance palestinienne ne se limite pas à Jénine, mais se manifeste également à travers des affrontements violents dans d'autres zones de la Cisjordanie, y compris à Tulkarem et dans d'autres camps de réfugiés. À Tulkarem, les brigades Al-Qassam mènent des combats intenses contre l'occupation, infligeant de nombreuses pertes. Les troupes israéliennes ont également intensifié leurs attaques contre les maisons et propriétés palestiniennes

dans diverses villes de la Cisjordanie, y compris Hébron, où de nombreux foyers ont été perquisitionnés et des routes stratégiques fermées. À Kafr Dan, près de Jénine, l'armée israélienne a fait exploser deux maisons et effectué plusieurs incursions dans les maisons des Palestiniens. Dans un contexte similaire, deux Palestiniens ont été tués dans des frappes israéliennes sur le camp de Nour Shams, dont un commandant des brigades Al-Qassam, Ihab Abu Atiwi, et trois autres ont été blessés. En dépit de ces attaques, les résistants palestiniens continuent de mener des combats intenses sur plusieurs fronts à Jénine et à Tulkarem, infligeant des pertes considérables aux forces d'occupation. Face à cette violence incessante, le mouvement de résistance palestinien, Hamas, a réaffirmé sa détermination à intensifier la lutte contre l'occupation israélienne, appelant le peuple palestinien à continuer

de résister. Dans un communiqué, le Hamas a dénoncé l'assassinat ciblé d'Ihab Abu Atiwi comme une tentative désespérée de détruire la résistance et a appelé à un renforcement de l'opposition à l'occupation sous toutes ses formes. Cette offensive continue met en lumière la détermination inébranlable des Palestiniens à défendre leur terre contre l'agression israélienne, malgré les lourdes pertes humaines et matérielles. Le soutien à la résistance palestinienne se renforce dans toute la région, alors que les combats se poursuivent et que le peuple palestinien persévère dans sa lutte pour la liberté et la dignité.

contre les foules palestiniennes dans le camp de réfugiés de Jénine et dans les villes voisines, ne faisaient qu'aggraver l'instabilité de la région. Ils ont également fait état d'un nombre alarmant d'arrestations de civils, principalement dans le camp de réfugiés de Jénine, précisant que cette répression a déjà causé la mort de 16 personnes, dont une fillette tuée par balle à la tête, et que près de 3 000 familles ont été contraintes de fuir leurs maisons. Les experts ont dénoncé l'inaction de la communauté internationale face à ces violations du droit international et averti que cette passivité constituait « l'échec le plus grave du système des droits de l'Homme ».

## DES EXPERTS DE L'ONU CHOQUÉS PAR L'ESCALADE SIONISTE

Des experts indépendants des droits de l'Homme au sein des Nations unies ont exprimé leur « horreur » face à l'agression israélienne en cours en Cisjordanie occupée, qualifiant cette situation d'escalade dangereuse et violente à l'encontre des Palestiniens. Dans un communiqué repris lundi par l'agence de presse Wafa, ils ont déclaré : « Nous sommes choqués par l'escalade meurtrière qui ravage Jénine et l'ensemble de la Cisjordanie occupée. Il semble que la répression israélienne n'ait aucune fin en vue ». Les experts ont souligné que les récentes images des forces israéliennes bombardant Jénine, détruisant des infrastructures essentielles et des services de base tels que les réseaux d'eau et d'électricité, attaquant des centaines de maisons, empêchant les secouristes du Croissant Rouge palestinien d'aider les blessés, ainsi que leurs agressions

## AU MOINS 25 PALESTINIENS ARRÊTÉS

Les forces d'occupation israéliennes ont procédé hier à l'arrestation d'au moins 25 Palestiniens, dont plusieurs anciens prisonniers, dans plusieurs gouvernorats de la Cisjordanie occupée, selon un communiqué conjoint de la Commission des affaires des prisonniers et du Club des prisonniers palestiniens. Les arrestations ont eu lieu dans les gouvernorats d'El-Khalil, Naplouse, Ramallah, Beït Lehm, Tulkarem et El-Qods. Le communiqué précise que les forces israéliennes poursuivent leur opération militaire dans les gouvernorats de Jénine et Tulkarem, multipliant les arrestations de dizaines de Palestiniens. Ces opérations sont accompagnées d'exécutions sur le terrain, de mauvais traitements, de destructions d'infrastructures et de sabotages, y compris la démolition des maisons palestiniennes.

M. Seghilani

POUR CRIMES DE GUERRE

# Les responsables sionistes face à une charge de plaintes et d'appels à l'arrestation

Des Palestiniens ayant obtenu la nationalité polonaise ont déposé une plainte hier exigeant l'arrestation du ministre sioniste de l'Éducation, Yoav Kisch, à Varsovie. Ce dernier participe à la commémoration du 80e anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz, coïncidant avec la Journée internationale de commémoration de la Shoah.

Selon l'"Autorité publique de diffusion" israélienne, Kisch est arrivé en Pologne en fin de semaine dernière, après que le Premier ministre de l'occupant, Benjamin Netanyahu, a décidé de ne pas assister à l'événement en raison de poursuites engagées contre lui par la Cour pénale internationale (CPI). Les plaignants, soutenus par des organisations locales de défense des droits humains, accusent Yoav Kisch, ancien pilote et membre du gouvernement israélien, de "crimes de guerre à Gaza", notamment le meurtre de membres de leurs familles. Ils ont également déposé une plainte similaire contre Netanyahu et l'ancien ministre de la Sécurité Yoav Galant, tous deux visés par un mandat d'arrêt international émis par la CPI en novembre 2024. Le ministre Kisch, en réponse, a qualifié ces accusations de "mensonges propagés par les Palestiniens". Cette démarche intervient alors que le gouvernement polonais a refusé d'exécuter les mandats d'arrêt de la CPI visant des responsables israéliens. Les plaignants ont dénoncé cette position, la considérant comme un soutien tacite à l'impunité des criminels de guerre. Par ailleurs, des

organisations pro-palestiniennes ont déposé une cinquantaine de plaintes similaires devant des tribunaux dans différents pays, visant des soldats israéliens pour leur implication dans des crimes contre les Palestiniens. Face à ces poursuites internationales croissantes, l'armée de l'occupant sioniste a récemment pris la décision de dissimuler l'identité de ses soldats pour éviter des poursuites judiciaires à l'étranger, notamment pour des crimes de génocide perpétrés contre le peuple palestinien. Ce nouvel épisode met en lumière la pression juridique accrue à laquelle sont confrontés les dirigeants et les membres de l'armée de l'occupant sioniste, dans un contexte international de plus en plus critique à l'égard des crimes commis en Palestine.

## UN MINISTRE SIONISTE ANNULE SA VISITE À BRUXELLES

Le ministre sioniste de la Diaspora, Amichai Chikli, a annulé, ce dimanche, sa visite prévue au Parlement européen à Bruxelles, en Belgique. Cette décision a été prise sur les recommandations du "Conseil de sécurité nationale" israélien, qui a évoqué des "alertes sécuritaires concrètes". Selon le "Conseil de sécurité nationale", la Belgique est actuellement classée au niveau de menace 2. Cela indique la possibilité d'un danger potentiel dans ce pays, nécessitant que les Israéliens y adoptent des mesures de précaution rigoureuses. Cette annulation intervient dans un contexte où plusieurs pays mènent des enquêtes sur des

crimes de guerre présumés commis par des soldats israéliens à Gaza. En 2024, les autorités belges ont ouvert une enquête sur un soldat belgo-israélien, engagé dans l'armée de l'occupation sioniste, accusé de crimes de guerre dans la bande de Gaza, comme l'a rapporté le journal britannique The Guardian. Par ailleurs, la crainte de poursuites internationales s'intensifie en "Israël". Des médias israéliens ont exprimé leur inquiétude face aux ordonnances judiciaires émises dans plusieurs pays européens, visant à enquêter sur des soldats israéliens pour crimes de guerre.

Au Brésil, une enquête a été ouverte contre un soldat israélien accusé de crimes à Gaza. Au Chili, un collectif de 620 avocats a déposé une plainte contre Sar Hirschorn, un soldat de la brigade 749, pour crimes contre l'humanité. En Asie, une organisation anti-israélienne au Sri Lanka a exigé qu'un soldat israélien quitte le pays sous peine d'arrestation, l'accusant d'avoir tué un civil à Gaza, selon le site Times of Israel. En Europe, la Fondation Hind Rajab et la communauté palestinienne de Catalogne ont déposé une plainte urgente en Espagne contre un soldat de l'armée sioniste. En Suède, une plainte similaire a été déposée contre Boaz Ben David, accusé de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité et d'actes de génocide pendant la guerre menée contre Gaza. Ces actions juridiques illustrent une mobilisation croissante sur la scène internationale contre les crimes perpétrés par l'armée de l'occupa-

tion sioniste à l'encontre du peuple palestinien.

## LES COMPAGNIES AÉRIENNES SIONISTES REDIRIGENT LEURS VOLS VERS LARNACA

Les compagnies aériennes sionistes ont décidé de détourner leurs vols vers l'aéroport de Larnaca, à Chypre, au lieu de l'aéroport de Paphos. Selon l'"Autorité de radio-diffusion publique" israélienne, les passagers sont ensuite transportés par bus vers Paphos et d'autres régions de l'île. Cette décision a été prise suite aux recommandations du service de sécurité intérieure, le "Shin Bet", qui a ordonné aux compagnies "El Al", "Israir" et "Arkia" d'annuler tous leurs vols à destination de Paphos et de les rediriger vers Larnaca pour des "raisons de sécurité". Les compagnies aériennes n'ont jusqu'à présent publié aucun communiqué officiel pour expliquer cette mesure ni fournir de précisions sur les risques en question. Ce changement intervient dans un contexte de tension accrue à Chypre. Le 9 janvier dernier, deux grandes manifestations ont eu lieu sur l'île, organisées par le Conseil de la paix chypriote, pour protester contre la visite du président de l'occupation sioniste, Isaac Herzog. Cette situation met en lumière les préoccupations sécuritaires croissantes concernant les activités sionistes à l'étranger, notamment dans des pays où la contestation contre les politiques israéliennes gagne du terrain.

M.S.

ORAN. DOSSIERS EN SUSPENS DU FONCIER AGRICOLE

# La régularisation progresse à un rythme accéléré

L'opération de régularisation des dossiers en suspens du foncier agricole relevant du domaine privé de l'Etat, à Oran, progresse à un rythme accéléré, a-t-on appris, dimanche, auprès de l'Office national des terres agricoles (ONTA) de la wilaya.



Ph. DR

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relative à la régularisation du foncier agricole avant la fin de l'année 2025, ainsi qu'en application des directives du Directeur général de l'ONTA et des instructions du wali d'Oran, à travers les différents dispositifs juridiques établis par l'Etat, a précisé à l'APS la Directrice de l'ONTA de la wilaya d'Oran, Mme Hayat Bouras. Dans ce cadre, 5.968 contrats de concession ont été établis dans le cadre de la conversion du droit de jouissance en droit de concession, conformément à la loi 10/03 qui définit les conditions d'exploitation des

terres agricoles appartenant au domaine privé de l'Etat sous le régime de concession. Par ailleurs, 430 dossiers concernant la régularisation du transfert du droit de concession au nom des héritiers ont été traités, le contrat étant établi dans un délai de deux à trois jours par les services de la direction des Domaines, a-t-elle ajouté. De plus, 68 contrats de concession ont été transférés aux ayants-droit dans le cadre des dossiers de cession aux héritiers, lorsque l'investisseur initial est dans l'incapacité de poursuivre son activité ou a atteint l'âge de la retraite. En outre, 500 dossiers relatifs aux contrats de partenariat entre les bénéficiaires de concession

financièrement défaillants et de nouveaux investisseurs ont été régularisés.

Trois fermes-pilotes d'une superficie totale de 1.670 hectares, restructurées en unités de production et gérées par l'Office, ont également été régularisées, indique-t-on de même source. Concernant les exploitants ne disposant pas de titres, au nombre de 495 répartis à travers 26 communes d'Oran, l'opération est supervisée par la direction locale des Services agricoles (DSA), a signalé Mme Bouras, relevant que plusieurs sorties et réunions ont été programmées pour traiter ces dossiers. Le processus est toujours en cours, a-t-elle fait savoir, ajoutant que ces dossiers seront

présentés prochainement devant la commission de wilaya pour décision. Pour ce qui est de la régularisation des dossiers en suspens relatifs aux terres appartenant au Domaine privé de l'Etat destinées à la mise en valeur des terres, dans le cadre de la concession, 332 dossiers ont été étudiés par le comité technique de promotion de l'investissement agricole, présidé par le Directeur général de l'ONTA en collaboration avec le wali d'Oran.

Une décision sera prise prochainement, a signalé la responsable, précisant que la wilaya d'Oran compte neuf périmètres concernés par cette démarche.

TIPASA. INCENDIES DE FORÊT

## Baisse "record" des pertes durant l'été 2024

Une baisse "record" des pertes en couvert forestier occasionnées par les incendies de forêt a été enregistrée à Tipasa, durant l'été 2024 comparativement aux années précédentes, selon un bilan communiqué, dimanche, par la Conservation des forêts.

La wilaya a enregistré la perte de 19,2 ha de forêts durant l'été 2024, alors qu'en 2023 les dégâts occasionnés par les feux étaient estimés à 147 ha, en 2022 à 1.505 ha, en 2021 à 400 ha et en 2020 à pas moins de 3.523 ha, est-il indiqué dans le document. La plus grande perte en couvert forestier à Tipasa a été enregistrée durant les incendies de 2012, où 7.186 ha

ont été détruits par les incendies, a-t-on noté.

A l'origine de cette baisse sensible des dégâts causés au patrimoine forestier par les incendies, les mesures prises par le gouvernement à partir de 2020 pour faire face à ce phénomène.

Il s'agit notamment de l'adoption d'une stratégie nationale de lutte contre les incendies de forêt par la mobilisation d'importants moyens humains et matériels, l'ouverture de pistes forestières, la réalisation poste de vigie, de bassins d'eau et l'intensification des patrouilles de surveillance, selon la Conservation des forêts.

Pour rappel, les forêts de Tipasa s'éten-

dent sur une superficie globale de 49.315 ha, équivalant à 25% de la surface totale de la wilaya, dont 56% peuplées par le pin d'Alep et 17% par le chêne vert.

Depuis 2009, la wilaya a vu la réalisation de nombreux projets visant la protection de sa ressource forestière, particulièrement à travers l'ouverture et l'aménagement de près de 300 km de pistes forestières et de 35 bassins d'eau, outre la plantation d'arbres fruitiers sur 4.729 ha et de différentes essences forestières, dont le caroubier et le chêne sur d'autres superficies, dans le but de préserver la biodiversité du couvert forestier.

ANNABA. FORMATION

PROFESSIONNELLE

## Plus de 1000 postes en bâtiment et en travaux publics pour la session de février

Un total de 1.300 postes de formation professionnelle dans les spécialités liées au secteur du bâtiment et des travaux publics a été ouvert dans la wilaya d'Annaba en prévision de la session de février 2025, a indiqué dimanche le directeur local de la formation et de l'enseignement professionnels. Dans une déclaration à l'APS, Abdelkader Zebar, a précisé que ce nombre "important" de postes ouverts dans 17 spécialités a été prévu pour la prochaine rentrée de la formation professionnelle du 23 février prochain dans le cadre de l'accompagnement du secteur aux exigences du marché et de la dynamique de développement enregistrée par le secteur du bâtiment et des travaux publics. L'objectif recherché est de qualifier la jeune main d'œuvre pour répondre aux besoins des divers chantiers du bâtiment et des travaux publics ouverts dans la wilaya, a-t-il indiqué. Parmi les spécialités liées à ce secteur à ouvrir figurent les travaux de pavage, la plomberie sanitaire, l'électricité bâtiment ainsi que les nouvelles spécialités de moulage, de céramique, de miniature, de peinture, d'installation de produits verriers, de chauffage centrale, de maintenance des ascenseurs et d'entretien des routes, selon le même responsable. Ces filières ont été introduites à travers les divers établissements du secteur de la wilaya, a-t-on indiqué.

RELIZANE. RESSOURCES

HYDRIQUES

## Plus de 45 millions DA pour l'amélioration de l'AEP

Une enveloppe financière de l'ordre de plus de 45 millions de dinars été consacrée à l'amélioration de l'alimentation en eau potable (AEP) dans la commune de Matmor (wilaya de Relizane), a-t-on appris, dimanche, du directeur de l'hydraulique de la wilaya, Nabil Bagoura. M. Bagoura a déclaré à l'APS que ce projet, inscrit dans le cadre du programme sectoriel de développement de l'année 2024, vise à renforcer et à améliorer l'approvisionnement en eau potable pour plus de 5.100 habitants de la commune de Matmor. Le projet comprend la réalisation de quatre réservoirs d'eau d'une capacité totale estimée à 2.000 mètres cubes (500 m<sup>3</sup> par réservoir), en plus des canalisations de refoulement et de distribution. Selon ce responsable, le taux d'avancement des travaux dépasse les 60 % et leur achèvement est prévu pour le début du deuxième semestre de cette année. Une fois achevé, ce projet permettra d'assurer un approvisionnement suffisant en eau potable pour les quartiers de la commune de Matmor, en particulier pour les logements situés dans les étages supérieurs des immeubles, tout en réduisant les perturbations dans la distribution et en renforçant les capacités de stockage, a souligné à l'APS le responsable du service de l'eau potable à la direction, Mustapha Koubi. Les services de la direction de l'hydraulique ont également appelé les citoyens à adopter une gestion rationnelle de l'eau et à préserver cette ressource vitale, en particulier durant l'été, lorsque la demande augmente.

PUB

الولاية رقم: 2135  
المكتب العمومي للتوثيق بالأختصاص (الاستاذ) تونسي يحيى  
حي 56 سكن، عمارة 02 منزل 01 الأختصاص ولاية البويرة

التسمية: المؤسسة ذات الشخص الوحيد ذات المسؤولية المحدودة المسماة: "أم بي سي بويرة".  
العقار الإجمالي: تخرئة نصفي رقم 26 مجموعة ملكية رقم: 93 بلدية الأختصاص ولاية البويرة.  
السجل التجاري رقم: 18 ب 1000-0284494.

حل مسبق

يوجب عقد حرر بمكتبنا بتاريخ: 2023/11/08، سجل في أوثق، قررت البنية: بوظيفة تلبية الترخية  
الوحيدة حل مسبق المؤسسة ذات الشخص الوحيد ذات المسؤولية المحدودة المسماة: "أم بي سي بويرة".  
بويرة". العقار الإجمالي: تخرئة نصفي رقم 26 مجموعة ملكية رقم: 93 بلدية الأختصاص ولاية البويرة.  
- رأسها: 100.000,00 دج منها: 99 سنة إلتداء من تاريخ: 2023/11/08 وإتجاه مهام السور غير الترخية  
السيد: بقرني سعودي.  
ويوجب ذلك العقد تم تعيين البنية: بوظيفة تلبية مصفية لها.  
مستودع نخفان من هذا العقد لدى الفرع المحلي للمركز الوطني للسجل التجاري لولاية البويرة.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
الولاية-البويرة  
بلدية: سوس الغزلان  
بلدية: الدشمية  
رقم: 01/2024

وصل استلام التبليغ بتغيير الهيئة التنفيذية

طبقاً لأحكام المادة 18 من القانون رقم 06-12 المؤرخ في 18 صفر 1433 الموافق في 12 يناير 2012 المتعلق بالجمعيات، تم هذا اليوم 05/11/2024 استلام مذكرة التعديلات المؤرخة في 04/06/2024 المتعلقة بتغيير تشكيلة الهيئة التنفيذية للجمعية المحلية المسماة الجمعية الدينية لمسجد التوبة باولاد يخلف بلدية الدشمية المسجلة تحت رقم: 64 بتاريخ 19/05/1990 المقيمة ب: مسجد التوبة باولاد يخلف بلدية الدشمية يتراسها السيد: مصطفى الطيب رئيس المجلس الشعبي البلدي

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
ولاية: البويرة  
دائرة: امشدالة  
بلدية: امشدالة  
مصلحة التنظيم والشؤون العامة  
رقم: 02 / م ت ش ع / 2025

وصل التبليغ بتغيير الهيئة التنفيذية

طبقاً لأحكام المادة: 18 من القانون رقم: 06-12 المؤرخ في: 18 صفر 1433 الموافق ل: 12 يناير 2012 المتعلق بالجمعيات، تم هذا اليوم: 21 جانفي 2025 استلام مذكرة التعديلات المؤرخة في: 02/10/2024 رقم 09 المتعلقة بتغيير تشكيلة الهيئة التنفيذية للجمعية المحلية:

- المسماة: النادي الرياضي الهوى شباب رياضي امشدالة
- المسجلة تحت رقم: 69/2009 بتاريخ 01/08/2009.
- المقيمة ب: امشدالة مركز
- يتراسها السيد: اويبع مجيد ابن اعمر
- تاريخ و مكان الميلاد: عام 1963 امشدالة.

و بالتالي يجب القيام بإجراءات الإشهار وفقاً لأحكام المادة 18 الفقرة 02 من القانون سالف الذكر.

الإمضاء



CONSTANTINE. PROTECTION CIVILE

## Manœuvre simulant un séisme exécutée à El Khroub

Les services de la Protection civile de la wilaya de Constantine ont exécuté lundi une manœuvre simulant un séisme avec un épicentre à 7 km au Sud-ouest de la commune d'El Khroub.

Cette manœuvre qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan ORSEC 2024 vise à tester la disponibilité sur les plans matériel et humain de la Protection civile et des autres partenaires constituant le plan ORSEC et le niveau de leur coordination pour assurer une réaction rapide et efficace dans la gestion des crises et la protection des vies et des biens, a indiqué à l'APS le responsable de la cellule de communication à la direction locale de la Protection civile. Supervisée par le wali, Abdelkhalek Sayouda, la manœuvre a associé plusieurs directions locales dont celles des travaux publics, de la santé, de l'énergie et des forêts, les corps de sécurité et les éléments de l'armée nationale populaire. Le scénario de la manœuvre simule un séisme ayant causé des dégâts à l'unité de voisinage n 4 à la circonscription administrative Ali Mendjeli, à la cité Massinissa sur la RN-03 et à la cité des Moudjahidine d'El



Meridj, selon la même source. Après avoir reçu un communiqué du Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique et des informations relatives à des dégâts matériels et humains, le plan ORSEC a été enclenché par l'intervention des unités et équipes spécialisées pour secourir les victimes et évacuer les sites endommagés, a-t-on indiqué.

Un centre de commandement opérationnel a été ainsi installé à la circonscription

administrative Ali Mendjeli qui a pris en charge l'organisation des secours d'urgence en plus d'une base pour l'approvisionnement des différents intervenants.

La manœuvre a permis de tester de nouveaux équipements et techniques modernes conformément à la stratégie et au plan de prise en charge des sinistrés et à la hiérarchie des priorités fixées outre la définition des besoins des intervenants, selon la même source.

DJELFA. DSA

## Production de près de 5 millions de litres d'huile d'olive

Une production de 4,8 millions de litres d'huile d'olive a été réalisée dans la wilaya de Djelfa au titre de la présente campagne agricole 2024/25, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction locale des services agricoles (DSA). La production de cette année est en légère baisse comparativement à celle de la campagne écoulée, avec une production de 5,1 millions de litres d'huile d'olive, ont relevé les responsables du secteur, estimant néanmoins que cette baisse n'a pas eu d'impact significatif sur l'efficacité de cette filière, au vu de l'orientation croissante des agriculteurs de la wilaya vers cette culture et l'extension du verger oléicole local porté actuellement à 11.000 ha. Selon les chiffres fournis par la direction du secteur, la campagne de cueillette des olives totalement clôturée dans la wilaya a donné lieu à une collecte de 379.270 qx d'olives, dont 27.470 qx d'olives de table et 351.800 qx destinés à la trituration. "Vu son développement notable, cette culture stratégique jouit d'un grand intérêt de la part des services du secteur agricole de la wilaya, dont les responsables veillent chaque année au lancement officiel de la campagne oléicole", a assuré le directeur des services agricoles de Djelfa, Mohamed Bensalem Ben Abdallah. Fin octobre dernier, les autorités de la wilaya ont procédé au lancement de la campagne oléicole à partir de la ferme pilote productrice de la marque d'huile d'olive "Dahbia" dans la commune de Benhar, primée au double plan national et international pour son excellente qualité. A noter que la wilaya de Djelfa compte quatre (4) huileries privées pour la trituration de la production d'olives de la wilaya, mais également celle de nombre de wilayas avoisinantes.

TIZI-OUZOU. UNIVERSITÉ

MOULOUD MAMMERI

## Signature de conventions de coopération avec des entreprises économiques

Trois (03) conventions cadre de coopération ont été signées lundi entre l'Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou (UMMTO) et des organismes du secteur économique dans le cadre l'ouverture de l'UMMTO sur son environnement économique et social. Il s'agit de deux conventions signées avec des organisations du secteur agricole, la Coopérative agricole polyvalente locale (CAPTO) et une entreprise spécialisée dans les huiles essentielles et végétales (SoSa-Bio) et une troisième avec le Conseil du nouveau économique algérien (CREA). Le recteur de l'UMMTO, le Professeur Ahmed Bouda, a souligné lors de la cérémonie de signature, l'importance de ces nouvelles conventions, et pour l'Université et pour ses partenaires. "Ces conventions portent sur les échanges d'expériences et l'ouverture de l'UMMTO vers son environnement socioéconomique. Elles permettront surtout à nos étudiants de bénéficier de stages pratiques mais offrent aussi des opportunités d'emplois", a-t-il dit.

TIMIMOUN. ÉLECTRIFICATION ET OUVERTURE DE PISTES AGRICOLES

## D'importantes enveloppes financières allouées

D'importantes enveloppes financières ont été allouées aux projets d'électrification et d'ouverture de pistes agricoles dans la wilaya de Timimoun, a affirmé, lundi, le directeur de l'organisation foncière et de l'aménagement des terres au ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Wahid Tifani. S'exprimant dans une déclaration à l'APS, en marge d'une rencontre régionale sur "l'évaluation des contrats de performance de la période 2024/2027", tenue à l'Institut technologique spécialisé en agriculture saharienne de Timimoun, M. Tifani a précisé que "ces opérations s'inscrivent dans le cadre des efforts déployés pour accompagner les agriculteurs de Timimoun et qui ont bénéficié de quatre (4)

milliards de DA pour l'électrification agricole et plus d'un (1) milliard de DA pour l'ouverture de 300 km de pistes".

Ceci s'inscrit dans une optique visant à réaliser l'auto-suffisance et la sécurité alimentaire et atteindre un million d'hectares (ha) de superficies irriguées, a-t-il souligné. Et d'ajouter que cette rencontre régionale fait partie d'une série d'événements similaires organisés par le ministère au profit des agriculteurs, dans le but de recueillir leurs préoccupations et d'évaluer leur respect des contrats de performance, et de leurs engagements vis-à-vis des cahiers des charges.

De son côté, la directrice de l'Office de développement de l'agriculture industrielle en terres sahariennes (ODAS), Sabiha Bousseadra a, lors de

cette rencontre, indiqué que des démarches sont entreprises pour lancer un cinquième portefeuille foncier en faveur des porteurs de projets désireux de s'investir, notamment dans les cultures stratégiques, la céréali-culture, la filière oléagineuse et l'intensification de la culture des semences, entre autres. S'agissant du foncier agricole attribué dans le cadre du "couloir-vert", elle a fait savoir que la superficie requise pour la production agricole ne doit pas être inférieure à 10.000 ha et que celle dédiée à l'intensification de la culture des semences doit être d'au moins 2.000 ha, signalant que les dossiers doivent être déposés au niveau du ministère.

Pour sa part, le chef de l'exécutif local, Souna Benamar, a saisi cette occasion pour mettre

en avant l'importance de telles rencontres qui constituent "une véritable opportunité d'échanger des idées et de débattre des questions liées au développement du secteur agricole", a-t-il dit.

Il a insisté, à ce titre, sur le fait que la wilaya de Timimoun regorge d'un énorme potentiel agricole et d'eaux souterraines, ce qui en fait une destination prometteuse pour les investisseurs.

Elle dispose en outre d'une superficie estimée à 38.000 ha, réservée à l'investissement dans le couloir-vert, a-t-il poursuivi. Organisée en coordination avec l'ODAS, cette rencontre s'est déroulée en présence des cadres du secteur et d'investisseurs issus des wilayas de Timimoun, Adrar, Illizi et Djanet.

EL-BAYADH. UNPA

## Nécessité de relancer la filière élevage et production de viande rouge

Le secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), Abdelatif Dilmi, a souligné, lundi à El Bayadh, l'importance de relancer l'activité de la filière élevage et production de viande rouge dans une perspective stratégique intégrée. Lors d'une intervention au cours d'une rencontre régionale intitulée "Organisation de l'abattage du bétail, régulation du marché de la viande rouge et valorisation des peaux", M. Dilmi a mis en exergue la nécessité de conjuguer les efforts et d'accompagner les éleveurs pour redynamiser la filière élevage et production de viande rouge. "Cette démarche s'inscrit dans un cadre stratégique visant à développer cette filière et à atteindre l'autosuffisance en viande rouge, conformément aux orienta-

tions du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune", a-t-il déclaré. M. Dilmi a salué les décisions prises par le Président de la République pour développer, valoriser et redonner à la filière élevage et production de viande rouge l'importance qu'elle mérite, tout en préservant ce secteur vital. Il a souligné que la relance de cette filière doit reposer sur une approche stratégique intégrée, comprenant la préservation des races nationales, la valorisation de ce patrimoine et la prise en compte de l'aspect social des éleveurs. La démarche inclut également "le soutien à la recherche scientifique et l'encouragement des investissements dans le domaine de l'élevage et de la production de viande rouge", a-t-il affirmé. Pour sa part, le prési-

dent de la Chambre nationale de l'agriculture (CNA), Mohamed Yazid Hambli, a affirmé que l'Algérie mène actuellement une véritable bataille pour atteindre la sécurité alimentaire, relevant que cette ambition traduit une volonté politique forte, faisant de la sécurité alimentaire un enjeu stratégique.

M. Hambli a également souligné la détermination du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à accorder à l'agriculture une place stratégique, à travers un plan d'urgence visant à moderniser le secteur, à répondre aux besoins nationaux, et à réaliser les aspirations économiques et politiques du pays, en reconnaissant le lien étroit entre développement économique et souveraineté nationale.

APRÈS LE TIRAGE AU SORT DE LA CAN-2025

# Les Verts dans un groupe équilibré

La sélection algérienne est désormais fixée sur ses adversaires lors du premier tour de la prochaine édition de la CAN qui aura pour théâtre le Maroc du 21 décembre prochain au 18 janvier 2026.

**L**es Verts, sous la conduite de l'entraîneur suisse-bosnien, Vladimir Petkovic, et qui restent sur deux échecs consécutifs à la CAN, ont hérité de trois adversaires desquels il faudra se méfier. Il s'agit du Burkina Faso, de la Guinée équatoriale et du Soudan.

Pour les supporters des Fennecs, ces derniers ont une opportunité en or de prendre leur revanche sur deux équipes qui ont marqué leurs récentes campagnes : le Burkina Faso et la Guinée Équatoriale.

Le Burkina Faso, adversaire redouté des Fennecs, a été un véritable obstacle ces dernières années. Les deux nations s'étaient affrontées lors des qualifications pour la Coupe du Monde 2022 dans une double confrontation haletante.

Par la suite, elles se sont croisées dans les phases de poules de la CAN 2023, avec des rencontres toujours disputées et intenses. Cette fois, l'Algérie espère inverser la ten-



dance et assooir sa domination face aux Étalons.

La Guinée Équatoriale, quant à elle, reste dans toutes les mémoires algériennes comme l'équipe qui a brisé la série d'invincibilité des Fennecs lors de la CAN 2021. Une défaite amère qui avait mis un terme à 35 matchs sans défaite, et marqué un tournant dans le parcours de l'Algérie. Plus récemment, les deux équipes se sont rencontrées durant les qualifications pour cette CAN 2025, témoignant de la montée en puissance du Nzalang Nacional, une équipe souvent

sous-estimée mais toujours dangereuse. Quant au Soudan, que l'Algérie n'a jamais affronté dans une phase finale de la CAN. Il s'agit d'une équipe en pleine reconstruction. Bien que perçue comme un outsider, elle pourrait surprendre et jouer un rôle d'arbitre dans cette poule. Pour les hommes de Vladimir Petkovic, l'objectif est clair : effacer les souvenirs douloureux et imposer leur supériorité. Avec un groupe talentueux et une motivation renouvelée, l'Algérie veut retrouver les sommets du football africain. La revanche sera

douce, mais elle doit être méritée sur le terrain.

A souligner que les coéquipiers du capitaine Riyad Mahrez, débiteront la compétition le 24 décembre en donnant le réplique au Soudan au stade de Rabat. Ce même stade accueillera la deuxième sortie de l'équipe nationale le 28 décembre contre le Burkina Faso. Quant au dernier match de la phase des poules, il opposera l'équipe nationale à son homologue de la Guinée équatoriale le 31 décembre à Rabat toujours.

Hakim S.

## Les adversaires des Verts sous la loupe

**L**a sélection du Burkina Faso sera sans doute le principal adversaire de l'Algérie dans le groupe E lors de la prochaine CAN. Cette équipe occupe actuellement la 66e place au classement mensuel de la FIFA. Elle est entraînée par Brama Traoré (Burkinabé) depuis mars 2024.

Elle compte 14 participations à la CAN, alors que sa meilleure performance dans cette épreuve remonte à l'édition de 2013 quand elle avait atteint la finale.

Les Burkinabés se sont qualifiés à la prochaine CAN après avoir terminé à la 2e position de la poule 12 avec 10 points, derrière le Sénégal (16 points) et devant le Burundi et le Malawi (4 points). Leurs résultats dans les éliminatoires étaient comme suit :

Burkina Faso - Sénégal : 0-1 / 1-1  
 Burkina Faso - Burundi : 4-1 / 2-0  
 Burkina Faso - Malawi : 3-1 / 0-3

**Historique des confrontations contre l'Algérie (23 matchs)**

**Officiels (13) :** 5 pour l'Algérie / 3 pour le Burkina / 5 nuls (buts : 25-16)

**Amicaux (10) :** 4 pour l'Algérie / 3 pour le Burkina / 3 nuls (buts : 12-6)

**Total :** 9 pour l'Algérie / 6 pour le Burkina / 8 nuls (buts : 37-22)

**En phases finales de la Coupe d'Afrique (3 matchs, tous en phase de groupes) :**

1996 : Algérie - Burkina Faso 2-1 (Louni-

ci - Dziri)

1998 : Burkina Faso - Algérie 2-1 (Saïb s.p)

2024 : Algérie - Burkina Faso 2-2 (Bou-nedjah doublé)

De son côté, la Guinée équatoriale occupe la 93e place au classement de la FIFA. Cette équipe est dirigée, depuis octobre 2020, par un sélectionneur local qui a pour nom Juan Mischa.

Le nombre de ses participations à la CAN est de 5 fois, alors que sa meilleure performance remonte à la CAN lorsqu'elle avait été éliminée en demi-finale en 2015

La Guinée équatoriale s'est qualifiée à la prochaine messe footballistique continentale après avoir occupé la 2e place de la poule 5 avec 8 points, derrière l'Algérie (16 points) et devant le Togo (5 points) et le Libéria (4 points). Ses résultats dans cette phase éliminatoires étaient comme suit :

Algérie - Guinée équatoriale : 2-0 / 0-0  
 Guinée équatoriale - Togo : 2-2 / 0-3  
 Libéria - Guinée équatoriale : 1-2 / 0-1

**Historique des confrontations contre l'Algérie (3 matchs, tous officiels)**

Victoire pour l'Algérie - Victoire pour la Guinée équatoriale - Nul

2022 : Algérie - Guinée équatoriale 0-1 (CAN 2022)

2024 : Algérie - Guinée équatoriale 2-0 (Qualifications CAN 2025)

2024 : Guinée équatoriale - Algérie 0-0 (Qualifications CAN 2025)

Reste le Soudan, qui sera le premier adversaire des Fennecs lors de la prochaine CAN. Cette équipe arrive à la 113e place au classement FIFA. Dirigé par l'entraîneur ghanéen, James Kwesi Appiah depuis septembre 2023, le Soudan sera présent dans la phase finale de la CAN pour la 10e fois. Sa meilleure performance a été réalisée lors de la CAN-1970 lorsque cette sélection avait décroché son seul titre africain jusque-là.

Lors des éliminatoires de la CAN-2025, les Soudanais ont terminé à la 2e place de la poule 6 avec 8 points, derrière l'Angola (14 points) et devant le Niger (7 points) et le Ghana (3 points).

Soudan - Niger : 1-0 / 0-4  
 Ghana - Soudan : 0-0 / 0-2  
 Soudan - Angola : 0-0 / 1-2

**Historique des confrontations contre l'Algérie (7 matchs)**

Officiels (6) : 2 pour l'Algérie / 1 pour le Soudan / 3 nuls (buts : 8-6)

Amicaux (1) : Algérie - Soudan 1-0 (Deham) 2006

La dernière rencontre officielle contre le Soudan remonte à 1995 (qualifications Coupe d'Afrique) où l'Algérie a perdu 2-0, mais elle s'est qualifiée après que les réserves formulées contre un joueur soudanais, ayant été aligné alors qu'il était suspendu, avaient abouti.

H. S.

S  
 V  
 E  
 R  
 T  
 S

## VLADIMIR PETKOVIC, SÉLECTIONNEUR NATIONAL : « Un tirage assez intéressant »

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football, le Bosnien Vladimir Petkovic, a estimé que la mission des Verts "ne sera pas facile", dans le groupe E (Burkina Faso, Guinée-équatoriale, Soudan), de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025 (21 décembre 2025-18 janvier 2026), à l'issue du tirage au sort de la phase finale, effectué lundi soir. "C'est un tirage assez intéressant, mais qui n'est pas facile pour nous. Il n'y a pas de petites équipes dans cette CAN. Toutes les sélections présentes à ce rendez-vous ont mérité leur qualification. Nous allons bien nous préparer et jouer à fond nos matchs. Il est évident que nous sommes les favoris du groupe et nous devons assumer ce rang. Notre premier objectif sera de nous qualifier pour le deuxième tour, après on verra", a affirmé le coach national dans une déclaration, publiée sur le site officiel de la Fédération algérienne (FAF).

"Il est vrai que nous avons une idée sur nos adversaires, notamment la Guinée-équatoriale que nous avons affronté dernièrement lors des qualifications de cette CAN-2025. Toutefois, on doit se concentrer sur nous-mêmes et ne pas trop penser aux sélections que nous allons affronter", a-t-il ajouté. Et de conclure : "Actuellement, le plus important ce n'est pas cette CAN, mais plutôt la qualification au Mondial 2026 que nous devons aller chercher. Il sera plus facile pour nous d'aborder cette CAN en ayant validé notre qualification en Coupe du monde."

## L'Algérie débutera face au Soudan le 24 décembre

L'équipe algérienne de football affrontera le Soudan, le mercredi 24 décembre 2025 au stade de Rabat, pour le compte de la 1ère journée (Gr.E) de la phase finale de la 35e Coupe d'Afrique des nations CAN-2025 (21 décembre 2025-18 janvier 2026), selon le tirage au sort effectué lundi soir. Les Verts enchaîneront en défiant le Burkina Faso, le dimanche 28 décembre à Rabat, avant de boucler le premier tour en affrontant la Guinée-équatoriale, le mercredi 31 décembre, au même stade. L'Algérie, dont il s'agit de la 21e participation, s'est qualifiée haut la main pour la CAN-2025, en dominant le groupe E avec 16 points en six matchs devant la Guinée-équatoriale (8 pts), le Togo (5 pts), et le Libéria (4 pts). La CAN-2025 se jouera pour la quatrième fois de rang, en présence de 24 nations, après les éditions 2019 (Égypte), 2021 (Cameroun), et 2023 (Côte d'Ivoire). Les nations qualifiées ont été réparties sur six groupes de quatre équipes chacun. Les deux premiers de chaque groupe ainsi que les quatre meilleurs troisièmes se qualifient pour les 8es de finale.

**Calendrier du groupe E 1re journée (Mercredi, 24 décembre 2025) :**  
Algérie - Soudan  
Burkina Faso - Guinée-équatoriale

**2e journée (Dimanche, 28 décembre 2025) :**  
Algérie - Burkina Faso  
Guinée-équatoriale - Soudan

**3e et dernière journée (Mercredi, 31 décembre 2025) :**  
Guinée-équatoriale - Algérie  
Soudan - Burkina Faso

CAN-2025

# Le groupe E, un test crucial pour l'équipe nationale

À l'issue du tirage au sort de la Coupe d'Afrique des Nations 2025 effectué lundi soir, l'Algérie hérite d'un groupe E équilibré mais à sa portée, avec le Burkina Faso, la Guinée-équatoriale, et le Soudan. Entre ambitions et vigilance, les Verts entament une nouvelle quête continentale, bien décidés à renouer avec leur gloire passée.



PH: DR

L'équipe nationale algérienne, qui en est à sa 21<sup>e</sup> participation en Coupe d'Afrique des Nations (CAN), aborde cette édition 2025 avec l'objectif de faire oublier ses dernières contre-performances. Éliminée au premier tour en 2021 au Cameroun, puis en 2023 en Côte d'Ivoire, l'Algérie doit impérativement redorer son blason. La tâche s'annonce toutefois ardue dans un groupe E où figurent des adversaires redoutables. Le sélectionneur Vladimir Petkovic a déclaré : « Nous sommes favoris, mais chaque match devra être pris au sérieux. » La mission des Fennecs débutera le 24 décembre 2025 à Rabat, face au Soudan, avant un choc attendu contre le Burkina Faso le 28 décembre. Ils clôtureront la phase de groupes le 31 décembre en affrontant la Guinée-équatoriale.

### UN GROUPE AUX MULTIPLES DÉFIS

Le Burkina Faso, surnommé les « Étalons », est l'adversaire le plus redoutable du groupe. Classée 66<sup>e</sup> au classement FIFA, cette équipe solide reste un sérieux concurrent pour la première place. Lors de leurs 23 précédentes confrontations, l'Algérie a remporté neuf victoires contre six défaites, tandis que huit rencontres se sont soldées par des nuls. La dernière opposition remonte à la CAN 2023, où les deux équipes avaient fait match nul (2-2)

## Les Verts parmi les favoris du sélectionneur d'Égypte Hossam Hassan

L'entraîneur de la sélection égyptienne de football, Hossam Hassan a désigné quatre équipes arabes, parmi eux, la sélection algérienne, comme candidates pour remporter le titre de la Coupe d'Afrique des Nations 2025, prévue au Maroc, avec la participation de six équipes arabes : l'Algérie, le pays hôte, l'Égypte, la Tunisie, le Soudan et les Comores. La 35e édition de la "CAN" se déroulera du 21 décembre 2025 au 18 janvier 2026, dans six villes : Rabat, Casablanca, Tanger, Marrakech, Agadir et Fès. En marge de la cérémonie du tirage au sort de la Coupe d'Afrique 2025, organisée dimanche soir, Hossam Hassan a déclaré à une chaîne de télévision locale qu'il s'attendait à ce que

quatre sélections arabes se battent pour le titre.

Il a affirmé : "Toutes les équipes participantes auront des ambitions et des rêves, mais comme dans d'autres compétitions telles que la Coupe du Monde et la Coupe d'Europe, certaines équipes sont favorites pour décrocher le titre."

L'entraîneur de l'équipe égyptienne a ajouté : "Certaines équipes sont données comme favorites par les spécialistes et les supporters en général, pour disputer le titre, à l'image de l'Égypte, le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, le Sénégal et la Côte d'Ivoire."

Et de poursuivre : "Je pense que ces sélections doivent se battre durement pour le titre de la Coupe d'Afrique, car

Soudan se sont déjà affrontés sept fois, avec un bilan favorable aux Verts : trois victoires, une défaite et trois nuls. Cependant, cette première confrontation en phase finale de CAN pourrait réserver des surprises, notamment en raison de l'enthousiasme du Soudan à revenir au premier plan.

### LA PRIORITÉ RESTE UNE QUALIFICATION RAPIDE

Les règles du tournoi, qui qualifient les deux premiers de chaque groupe ainsi que les quatre meilleurs troisièmes pour les huitièmes de finale, donnent à l'Algérie une marge de manœuvre. Cependant, Vladimir Petkovic averti : « Aucune équipe n'est à sous-estimer. Nous devons aborder chaque match comme une finale. » La première place du groupe E sera probablement déterminée par le choc face au Burkina Faso. En cas de faux pas, la Guinée-équatoriale et le Soudan pourraient profiter des opportunités pour bousculer la hiérarchie.

Avec une équipe menée par des cadres comme Riyad Mahrez et Ramy Bensebaini, les Verts disposent d'un effectif solide, combinant expérience et jeunesse. Les performances récentes en qualifications (16 points sur 18 possibles) témoignent d'une certaine régularité, mais la CAN reste un tout autre défi.

Le Soudan, surnommé les « Faucons de Jediane », revient sur la scène continentale après une absence remarquée en 2023. Classée 113<sup>e</sup> mondialement, cette équipe n'a pas le statut de favori mais reste dangereuse. Lors des qualifications, elle s'est montrée résiliente, terminant deuxième de son groupe derrière l'Angola. L'Algérie et le

Mohamed Amine Toumitat

cela est fortement attendu par les supporters arabes. De plus, le fait que le tournoi se déroule au Maroc donnera un coup de pouce considérable aux équipes arabes." Il convient de rappeler qu'avant la Coupe d'Afrique des Nations 2025 au Maroc, toutes les quatre équipes arabes mentionnées par Hossam Hassan ont déjà remporté le titre. L'équipe égyptienne détient le record du nombre de victoires avec sept trophées. L'Algérie a été sacrée à deux reprises, tandis que la Tunisie et le Maroc l'ont remporté une fois chacun. Il y a également l'équipe soudanaise, qui participera à la "CAN" 2025 et a également remporté le titre une fois.

Hakim S.

MERCATO HIVERNAL

## Hadj Moussa, une cible prioritaire pour Lille

Briillant avec Feyenoord cette saison, Anis Hadj Moussa est devenu une cible prioritaire pour le LOSC. Alors que la blessure d'Edon Zeghrova a bouleversé les plans nordistes, Lille espère convaincre le club néerlandais avant la clôture du mercato hivernal, malgré la concurrence de Liverpool et Chelsea. Face à la blessure d'Edon Zeghrova, l'ailier droit kosovar, le LOSC a intensifié ses démarches pour recruter Anis Hadj Moussa. Selon « L'Équipe », la décision tardive de Zeghrova de se faire opérer, alors qu'il souffrait du pubis depuis décembre, aurait irrité la direction lilloise. Considéré comme une recrue potentielle pour l'été, Hadj Moussa est désormais une priorité pour le mercato hivernal. Le LOSC prépare une offre comprise entre 15 et 20 millions d'euros pour convaincre Feyenoord de céder son joueur.

Révéle la saison dernière avec le Vitesse Arnhem, Hadj Moussa s'est rapidement imposé comme l'un des joueurs les plus en vue en Eredivisie. Son transfert à Feyenoord cet été a marqué une étape clé dans sa carrière, où il a confirmé son potentiel. En Ligue des champions, il s'est notamment illustré face à Manchester City en novembre, décrochant le titre d'homme du match lors d'un mémorable 3-3. Auteur de six buts et deux passes décisives en 1268 minutes de jeu cette saison, il est l'un des hommes forts de l'effectif batave.

ÉLECTIONS À LA TÊTE DE LA FAF

## Walid Sadi, candidat unique

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF) depuis 2023, Walid Sadi, est le seul candidat pour un nouveau mandat lors de l'assemblée générale électorale prévue le 25 février 2025. Une candidature unique qui marque une étape vers la stabilité à la tête de l'institution.

La Fédération algérienne de football (FAF) a confirmé la clôture des candidatures pour son élection présidentielle, fixée au 26 janvier 2025. Une seule liste a été déposée : celle de Walid Sadi, actuel président, qui brigue un nouveau mandat. Cette absence de concurrents reflète, selon certains observateurs, la confiance accordée à sa gestion depuis son élection en septembre 2023, alors qu'il succédait à Djahid Zefizef après une période d'instabilité à la tête de la FAF.

### RETOUR SUR LES ACCOMPLISSEMENTS DE SON MANDAT

Sous la présidence de Walid Sadi, plusieurs réformes majeures ont été entreprises pour moderniser la FAF. L'une des plus notables est la révi-

sion des statuts de la Fédération, adoptée lors de l'assemblée générale extraordinaire du 11 janvier 2025. Parmi les changements, la réduction de l'assemblée générale à 93 membres et l'exigence de recueillir le soutien de cinq membres pour valider une candidature. Sadi a largement surpassé cette exigence en obtenant l'appui de 50 membres, démontrant un large consensus autour de sa vision.

Outre sa présidence à la FAF, Walid Sadi occupe depuis novembre 2024 le poste de ministre des Sports. À l'échelle internationale, il représente l'Algérie au sein du comité exécutif de la Confédération africaine de football (CAF), renforçant ainsi l'influence du pays sur la scène continentale. Ces responsabilités témoignent de son engage-

HOMMAGE À UNE FIGURE DU FOOTBALL ALGÉRIEN

## Décès d'Ali Benzerga à 72 ans

UN JOUEUR COURTISÉ, FEYENOORD INFLEXIBLE

Outre Lille, Liverpool et Chelsea ont également manifesté leur intérêt pour l'ailier algérien de 22 ans. Toutefois, Feyenoord reste déterminé à conserver son joueur au moins jusqu'à la fin de la saison. Engagé dans les play-offs de la Ligue des champions, le club ne veut pas affaiblir son effectif en cours de route, surtout que son attaquant Santiago Gimenez est également convoité par des clubs comme l'AC Milan et l'OM. Malgré tout, le projet lillois semble séduire Hadj Moussa. Le LOSC lui offrirait du temps de jeu régulier dans un championnat compétitif, un argument de poids face aux mastodontes anglais. Mais pour convaincre Feyenoord, Lille devra faire preuve de persuasion dans cette dernière ligne droite du mercato, prévue le 3 février.

Le LOSC parviendra-t-il à dénouer cette opération complexe à temps ? Réponse dans les prochains jours.

M. A. T.

COUPE D'ALGÉRIE (1/16E DE FINALE)

## CRB- MCA avancé au dimanche 16 février à 20h00

Le match CR Belouizdad- MC Alger, comptant pour les seizièmes de finale de la Coupe d'Algérie, initialement prévu le jeudi 20 février à 19h00 au stade 5 juillet, a été avancé au dimanche 16 février à 20h00, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF). D'autre part, la rencontre USM Alger - NC Magra, comptant pour le même tour de la compétition, se déroulera le dimanche 9 février à 19h00 au stade 5 juillet, selon la même source. Le RC Kouba accueillera, quant à lui, le vainqueur de la confrontation USMA-NCM, le dimanche 23 février à 19h00 au stade Mohamed Benhadad de Kouba, en huitième de finale de la Coupe d'Algérie.

Le football algérien est en deuil. L'ancien gardien du CR Belouizdad, Ali Benzerga, s'est éteint lundi dernier à l'âge de 72 ans après une longue maladie. Le club algérois a salué la mémoire d'un joueur qui a marqué son histoire dans les années 1970.

Ali Benzerga, figure emblématique du football algérien, a laissé une empreinte indélébile dans l'histoire du CR Belouizdad. Gardien de but talentueux, il avait rejoint les rangs du Chabab dans les années 1970, succédant à Mohamed Abrouk, considéré comme une légende du club. Son passage au CRB fut marqué par une période de renouveau pour le club de Laâqouba, qui cherchait à assooir sa domination sur la scène nationale.

Benzerga, grâce à ses performances solides et son charisme sur le terrain, avait rapidement conquis le cœur des supporters. Avant de briller sous les couleurs du CR Belouizdad, Ali Benzerga avait évolué au sein de la JSM Chéraga, un autre club phare de la région algéroise.

Son talent entre les poteaux et sa vision du jeu avaient attiré l'attention des recruteurs du CRB, où il devint un pilier de l'équipe. Dans un communiqué publié lundi, le club a rendu hommage à son ancien gardien en ces termes : « La famille du CRB présente ses sincères condoléances à la famille du défunt et prie Dieu de l'accueillir dans son vaste paradis. »

Benzerga, grâce à ses performances solides et son charisme sur le terrain, avait rapidement conquis le cœur des supporters. Avant de briller sous les couleurs du CR Belouizdad, Ali Benzerga avait évolué au sein de la JSM Chéraga, un autre club phare de la région algéroise.

Son talent entre les poteaux et sa vision du jeu avaient attiré l'attention des recruteurs du CRB, où il devint un pilier de l'équipe. Dans un communiqué publié lundi, le club a rendu hommage à son ancien gardien en ces termes : « La famille du CRB présente ses sincères condoléances à la famille du défunt et prie Dieu de l'accueillir dans son vaste paradis. »

Son talent entre les poteaux et sa vision du jeu avaient attiré l'attention des recruteurs du CRB, où il devint un pilier de l'équipe. Dans un communiqué publié lundi, le club a rendu hommage à son ancien gardien en ces termes : « La famille du CRB présente ses sincères condoléances à la famille du défunt et prie Dieu de l'accueillir dans son vaste paradis. »

Son talent entre les poteaux et sa vision du jeu avaient attiré l'attention des recruteurs du CRB, où il devint un pilier de l'équipe. Dans un communiqué publié lundi, le club a rendu hommage à son ancien gardien en ces termes : « La famille du CRB présente ses sincères condoléances à la famille du défunt et prie Dieu de l'accueillir dans son vaste paradis. »



### UNE ÉQUIPE EN ATTENTE DE VALIDATION

La Commission électorale de la FAF, présidée par Maître Ali Bouaouina Abderrahmane, a confirmé le dépôt d'une liste composée de 13 membres titulaires et 5 suppléants pour constituer le futur bureau fédéral. Les dossiers de ces candidats seront examinés dans les jours à venir pour s'assurer de leur conformité avec la réglementation en vigueur. Cependant, les noms des membres de cette liste n'ont pas encore été rendus publics, laissant planer une certaine attente au sein du milieu sportif.

Si l'élection semble acquise, les défis restent immenses pour Walid Sadi, dont la vision pour le football algérien devra se traduire par des résultats concrets sur le terrain et en dehors.

M. A. T.

AGE DE LA LNFA

## Kharchi seul candidat à la présidence

La Ligue nationale de football amateur (LNFA), a annoncé lundi soir que la commission électorale avait retenu le nom d'Ahmed Kharchi, en tant qu'unique candidat à la présidence de l'instance, en vue de l'Assemblée générale électorale (AGE), prévue le mardi 4 février prochain à Alger. "A l'issue de l'examen ce lundi 27 janvier 2025, des dossiers de candidatures par la Commission électorale présidée par Djadoue Abderrahmane, a retenu le dossier du candidat Ahmed Kharchi", précise la LNFA dans un communiqué publié sur son site officiel.

Pour rappel, la présidence de la LNFA est assurée par un comité provisoire dirigé par Ahmed Kharchi, depuis le 10 novembre 2023, suite à la décision du bureau fédéral de la FAF de suspendre l'organe de direction de la LNFA, présidé par Ali Malek pour "violation des lois et règlements en vigueur." Les membres de l'Assemblée générale de la LNFA, tenue en session ordinaire, ont adopté mardi dernier à l'unanimité, les bilans moral et financier de 2024, le budget prévisionnel 2025, ainsi que la commission électorale. Candidat à la présidence de la LNFA : Ahmed Kharchi Candidats au Collège des représentants de la FAF "Experts" : Youcef Ettoumi Tayeb, Kouider Seghier, Candidats au Collège des représentants de clubs : Rachid Moulay (MC Saïda), Réda Bedjadj (Olympique Magrane), Mourad Hadjadj (IRB Ouargla).

proches, toujours prêt à partager ses expériences et ses souvenirs du football algérien. Pour le club de Laâqouba, ce décès marque la perte d'une figure historique qui a contribué à écrire les pages d'une époque charnière. Depuis l'annonce de son décès, les hommages affluent, que ce soit de la part d'anciens coéquipiers, de supporters ou de personnalités du football national. Tous saluent la mémoire d'un joueur qui, à sa manière, a marqué l'histoire du CRB et du football algérien. Ali Benzerga s'en va, mais son héritage restera dans les cœurs des amoureux du Chabab. Un dernier salut à un gardien qui a su veiller, dans tous les sens du terme, sur l'histoire de son club.

M. A. T.

ASSISTANCE VIDÉO À L'ARBITRAGE (VAR)

## 62 arbitres algériens présents au séminaire Fifa à Alger

Soixante deux (62) arbitres algériens prennent part au séminaire sur la VAR (assistance vidéo à l'arbitrage), organisé par la direction nationale de l'arbitrage (DNA) du 26 au 28 janvier au Centre de regroupement de l'élite sportive de Fouka (Tipasa), en collaboration avec la Fédération algérienne de football (FAF). Durant ce rassemblement, les 62 arbitres retenus suivront des cours théoriques et pratiques sous la supervision notamment de l'inspecteur VAR FIFA, M. Maciej Wierzbowski (Pologne) et cela dans le

cadre du programme "final assessment - refereeing visit" de la Fifa, a-t-on précisé. Pour la première journée, dimanche, plusieurs matchs ont été programmés sur la pelouse principale du stade Mustapha Tchaker de Blida, en étroite collaboration avec les équipes techniques de l'entreprise Public de Télévision (EPTV), qui ont mis les moyens nécessaires pour assurer le bon déroulement des opérations. La Fédération algérienne de football (FAF) avait annoncé jeudi avoir réceptionné quatre (4) vans VAR (assistance vidéo à l'arbitrage, NDLR) tout équi-

pés, en vue d'utiliser cette technologie lors des prochains matchs des différentes compétitions organisées en Algérie. En plus de ces quatre vans, une station fixe a été acquise également, qui servira à la formation des arbitres et du personnel VAR. Cette station dispose de tous les équipements nécessaires à la formation, y compris des caméras, des écrans, des logiciels de traitement vidéo, des systèmes de communication. Outre les matchs du championnat, la VAR sera également utilisée à partir des quarts de finale de la Coupe d'Algérie, rappelle-t-on.

FIN D'AVENTURE À AL-HILAL

# Neymar quitte le club saoudien

Après un an et demi marqué par des blessures et une faible performance, Neymar met fin à son aventure à Al-Hilal selon le communiqué du club publié lundi dernier. Le Brésilien, auteur de seulement sept matches, résilie son contrat et prépare son retour au Brésil, avec Santos en ligne de mire.

C'est officiel : Neymar quitte Al-Hilal après un passage chaotique marqué par des blessures récurrentes. Arrivé en 2023 pour 90 millions d'euros en provenance du PSG, l'attaquant brésilien n'aura joué que sept matches sous les couleurs du club saoudien. Sa dernière blessure, une rechute aux ischio-jambiers, l'a éloigné des terrains, et son nom n'était plus sur la liste des joueurs inscrits pour la seconde moitié de la saison. Le joueur de 32 ans n'entrait plus dans les plans de l'entraîneur Jorge Jesus, et un accord a été trouvé pour mettre un terme à son contrat.

Malgré la résiliation de son contrat, Neymar ne s'en va pas sans concessions. Le



joueur aurait renoncé à une partie de son salaire restant dû, estimé à 65 millions de dollars (plus de 62 millions d'euros). Selon « Globo Esporte », Neymar aurait accepté de laisser tomber 15% de cette somme, soit près de 10 millions de dollars, facilitant ainsi son départ. Al-Hilal, quant à lui, s'engage à régler la somme restante d'ici la fin de la saison.

## LA PROMESSE D'UNE STAR DE REMPLACEMENT

La situation de Neymar à Al-Hilal semble avoir été accélérée par les discussions menées avec les dirigeants de la Saudi Pro League. Ceux-ci auraient promis à Al-Hilal le recrutement d'une autre superstar pour remplacer Neymar. Parmi les cibles, Mohamed Salah, l'attaquant de Liverpool, semble être le rêve des dirigeants saou-

diens. Le joueur égyptien pourrait quitter Liverpool à la fin de son contrat en 2025 et est vu comme un atout majeur pour la nouvelle Coupe du monde des clubs l'été prochain.

Quant à Neymar son avenir semble se dessiner du côté du Brésil. Le joueur aurait déjà trouvé un accord avec Santos, son club formateur, pour un retour temporaire. Neymar s'engagerait d'abord jusqu'à l'été 2025, avec la possibilité de rester jusqu'à la Coupe du monde 2026. Son objectif serait de retrouver son meilleur niveau avant de tenter un dernier défi en Europe.

Après des mois d'incertitude, Neymar pourrait bien repartir sur un nouveau projet au Brésil, tout en continuant à nourrir l'ambition de revenir en Europe avant la fin de sa carrière.

Mohamed Amine Toumiat

MANCHESTER CITY

## Doku proposé au Barça

Le FC Barcelone pourrait renforcer son secteur offensif avec Jérémy Doku. L'ailier belge de Manchester City, en manque de temps de jeu, aurait été proposé au club catalan sous forme de prêt. Mais les contraintes financières du Barça compliquent l'opération.

Avec Lamine Yamal qui brille à droite, le FC Barcelone cherche une solution sur son aile gauche pour équilibrer son attaque. Selon le journal « Sport », le profil de Jérémy Doku, connu pour sa vitesse et ses dribbles incisifs, intéresserait les dirigeants catalans. L'international belge, sous contrat avec Manchester City, pourrait constituer une alternative crédible à Marcus Rashford, également sur les tablettes du Barça.

Malgré des statistiques encourageantes cette saison avec 6 buts et 7 passes décisives en 22 matches, Jérémy Doku commence à s'interroger sur son rôle à Manchester City. Pep Guardiola lui a récemment préféré le jeune Savinho, et l'arrivée d'Omar Marmoush pour 80 millions d'euros a encore réduit ses chances de titularisation. Ses agents explorent donc un prêt de six mois pour lui offrir davantage de visibilité, et le Barça figure parmi les options envisagées.

Toutefois, l'arrivée de Doku à Barcelone est loin d'être acquise. Le club catalan reste limité par les règles du fair-play financier imposées par la Liga. Pour libérer de la masse salariale, le Barça doit impérativement se séparer de certains joueurs avant de concrétiser une telle opération. Ansu Fati temporise sur un départ, tandis que

Ronald Araujo et Eric Garcia ont finalement décidé de rester. La vente d'Andreas Christensen, qui revient à peine d'une longue blessure, pourrait débloquer la situation. L'idée d'un prêt avec prise en charge partielle du salaire par Man-

chester City semble séduisante pour le Barça, mais rien n'est encore acté. Les dirigeants catalans espèrent pouvoir renforcer leur effectif tout en respectant leurs contraintes financières, mais les départs nécessaires tardent à se concrétiser.

M. A. T.

L'OL DANS LA TOURMENTE

## Pierre Sage limogé

Après une série de résultats décevants, l'Olympique Lyonnais a décidé, hier, de se séparer de son entraîneur Pierre Sage. Cette décision survient dans un contexte de fortes attentes et de performances bien en-deçà des objectifs fixés par le club. Mais alors que l'équipe navigue en eaux troubles, l'arrivée de Paulo Fonseca pourrait marquer un tournant décisif pour l'avenir de l'OL. Pierre Sage n'est plus l'entraîneur de l'Olympique Lyonnais. Après une série de contre-performances alarmantes, marquées par des résultats insuffisants en championnat et une élimination prématurée en Coupe de France, le club a mis fin à sa collaboration avec le technicien français. Nommé en novembre dernier, Sage a guidé l'équipe pendant 56 matches, avec un bilan de 33 victoires, 9 nuls et 14 défaites. Cependant, malgré des résultats honorables en Ligue Europa et une place en finale de la Coupe de France la saison dernière, son parcours n'a pas été suffisant pour maintenir son poste. Les derniers résultats ont scellé son sort. En Ligue 1, Lyon pointe actuellement à la sixième place, loin des ambitions du club, habitué à disputer le podium. L'OL a enchaîné des performances médiocres, avec une élimination humiliante face à Bourgoin en Coupe de France et des nuls insatisfaisants contre Fenerbahçe et Nantes en Ligue Europa. Ce manque de réaction sur le terrain a précipité la décision de la direction lyonnaise.

## FONSECA EN APPROCHE

Pour succéder à Pierre Sage, Paulo Fonseca apparaît comme le choix numéro un de la direction lyonnaise. L'entraîneur portugais, récemment séparé de l'AC Milan, est connu pour son

style de jeu offensif et son expérience européenne, notamment à la tête de Lille. Selon plusieurs sources internes, des négociations sont en cours entre Fonseca et le président John Textor, et une officialisation pourrait intervenir dans les prochains jours. L'entraîneur portugais pourrait ainsi insuffler une nouvelle dynamique au club, avec pour objectif de replacer l'OL parmi les meilleures équipes de Ligue 1. Le président John Textor, confronté à une instabilité qui dure depuis plusieurs mois, mise sur Fonseca pour redresser la barre. L'OL a l'ambition de retrouver ses couleurs et de renouer avec ses ambitions européennes. Le défi est de taille, mais l'arrivée de Fonseca pourrait offrir l'impulsion nécessaire pour transformer cette équipe talentueuse mais encore trop irrégulière.

## LE TOURNANT D'UNE NOUVELLE ÈRE ?

Sous la direction de Pierre Sage, Lyon a montré de belles choses, notamment lors de la saison dernière avec une qualification en Ligue Europa et une place en finale de la Coupe de France. Mais ces accomplissements n'ont pas suffi à compenser les résultats décevants de cette saison. À l'heure actuelle, l'équipe est loin de l'image d'un club qui se veut un acteur majeur en Ligue 1 et sur la scène européenne. Le chantier s'annonce complexe pour le futur entraîneur, qui devra redonner de l'ambition à un effectif sous pression. L'OL est donc à un tournant décisif. Le projet de reconstruction sous Paulo Fonseca sera-t-il celui de la renaissance tant espérée par les supporters lyonnais ? La réponse dans les semaines à venir.

M. A. T.

JUVENTUS

## Renato Veiga prêté par Chelsea

Comme annoncé depuis quelques jours, Renato Veiga (21 ans, 7 apparitions en Premier League cette saison) quitte temporairement Chelsea. Le défenseur polyvalent, un temps convoité par l'Olympique de Marseille, passera la deuxième partie de saison sous le maillot de la Juventus Turin. Les Bianconeri ont confirmé l'arrivée de l'international portugais en prêt payant. L'opération aurait coûté 3,8 millions d'euros.

NEWCASTLE

## Isak n'a "pas de prix"

Suivi et courtisé par les plus grands clubs européens sur ce mercato hivernal, Alexander Isak (25 ans, 21 matches et 17 buts en Premier League cette saison) pourrait prolonger avec les Magpies, et devenir le plus gros salaire du club. Pour son coéquipier et défenseur central Dan Burn, le buteur suédois est indispensable.

"Son prix ? C'est à la direction de le dire. Mais pour nous, il n'a pas de prix. La façon dont il se déplace... On est parfois confrontés à des joueurs spéciaux, mais il n'y a personne qui dribble comme lui. Même Allan Saint-Maximin, qui était probablement le meilleur dribbleur avec lequel j'ai jamais joué, n'avait pas ça. Alexander ne fait pas que dribbler pour le plaisir. Il est en feu en ce moment, et c'est probablement l'un des meilleurs attaquants au monde", a estimé l'Anglais dans des propos rapportés par Sky Sports.

ESPAGNE

## Le contrat du sélectionneur Luis de la Fuente prolongé jusqu'en 2028

La Fédération espagnole de football a annoncé lundi la prolongation de deux ans, jusqu'en 2028, du contrat du sélectionneur de la "Roja" Luis de la Fuente. Vainqueur de l'Euro 2024 avec l'Espagne l'été dernier, Luis de la Fuente est désormais lié à la sélection masculine espagnole de football jusqu'à la conclusion de l'Euro 2028, qui aura lieu au Royaume-Uni et en Irlande, a précisé la fédération dans un communiqué.

FC PORTO

## L'Argentin Martin Anselmi nouvel entraîneur

L'Argentin Martin Anselmi a signé un contrat avec le FC Porto jusqu'en 2027, a annoncé lundi le club du nord du Portugal. Anselmi, 39 ans, "a signé un contrat lundi", a précisé le club de Porto dans un communiqué publié sur son site internet. Le technicien argentin succède ainsi à Vitor Bruno, limogé en raison des mauvais résultats du club et remplacé de façon intérimaire par José Tavares, le directeur du centre de formation de Porto. Le FC Porto était alors devenu le troisième grand club du pays, après le Benfica et le Sporting Portugal, à se séparer de son coach cette saison. C'est la première fois que les "trois grands" du football lusitanien changent d'entraîneur la même saison, selon les médias sportifs locaux.

REPRENANT LE DISCOURS DE L'EXTRÊME DROITE SUR UN PLATEAU TV

# La classe politique et l'opinion françaises tirent à boulet rouge sur Bayrou

Le passage à la télévision du premier ministre français, François Bayrou, qui demeure sous la menace d'une censure, a été durement critiqué par les oppositions de gauche et par le Rassemblement national, mais aussi au sein de son propre camp.

«Je n'aurais jamais tenu ces propos et ils me gênent [...] moi je ne parle pas comme cela». La présidente de l'Assemblée nationale Yaël Braun-Pivet s'est distancée ce 28 janvier des propos tenus la veille par le Premier ministre François Bayrou qui évoquait sur une chaîne privée le «risque d'un sentiment de submersion migratoire». La présidente de l'Assemblée fait pourtant partie de la même coalition que le chef du gouvernement, et cela depuis sept ans. Dans les rangs centristes, d'autres voix se sont fait entendre, notamment du côté du collectif des «Jeunes avec Macron», avec Guillaïn Gilliot, membre du Conseil national de Renaissance qui a dénoncé «ces propos et ce raisonnement [...] insupportables». «Quand le Premier ministre de la France François Bayrou reprend le narratif d'extrême-droite sur la supposée subversion migratoire... On se réveille quand ?» s'est indignée l'eurodéputée de La France Insoumise (LFI) Manon Aubry. Le député socialiste Arthur Delapor-



PH: DR

te, dont le parti n'a pas voté la censure à gauche, s'est également ému de ce discours en déclarant sur le réseau social X : «À écouter François Bayrou évoquer tranquilou le fantasme de la submersion migratoire, on se dit qu'il y a ici non de la maladresse, mais un arrière-fond xénophobe». A droite, le député Jean-Philippe Tanguy membre du groupe Rassemblement national (RN) à l'Assemblée a regretté : «Il tourne autour du pot [...] On peut multiplier les constats [...] mais la réalité c'est qu'il n'a rien annoncé de nouveau

pour lutter contre la submersion migratoire».

«On ne votera jamais pour un budget macroniste. La question c'est est-ce que l'on va censurer ou pas», a ensuite affirmé l'élue de la Somme. Et c'est là tout l'enjeu des jours à venir : savoir si oui ou non le RN votera en faveur de la motion de censure. Si les votes du parti de Marine Le Pen s'ajoutent à ceux de l'ensemble des partis du Nouveau Front Populaire, le gouvernement Bayrou sera alors censuré. **R.I**

APRÈS AVOIR BALAYÉ WALL STREET

## L'onde de choc DeepSeek fait à nouveau dégringoler la tech à Tokyo

Le choc provoqué par le modèle chinois d'intelligence artificielle DeepSeek, après avoir balayé Wall Street, faisait à nouveau dégringoler mardi les valeurs tech à la Bourse de Tokyo, alors qu'une bonne partie du reste de l'Asie entamait les congés du Nouvel an lunaire. Vers 00H45 GMT à la Bourse de Tokyo, l'indice vedette Nikkei perdait 1,26% à 39.066,75 points, tandis que l'indice élargi Topix abandonnait 0,34% à 2.748,55 points, lestés par les titres tech. En dévoilant un agent conversationnel extrêmement performant tout en fonctionnant sur des puces à capacité réduite, avec un développement à bas coût, la start-up chinoise DeepSeek bouscule les champions américains

de l'intelligence artificielle et fait vaciller les certitudes des investisseurs. A la Bourse de Tokyo, les valeurs tech liées aux semi-conducteurs et à l'IA avaient déjà dégringolé de concert lundi, avant que la tempête ne frappe les marchés européens et Wall Street, où le mastodonte américain des puces s'est effondré de 17% dans un climat de panique général. A l'unisson de l'or et des bons du Trésor américain, le yen avait fortement bondi lundi, profitant de son statut de valeur refuge pour les investisseurs désireux de fuir la déroute des marchés d'action. L'or continuait de briller mardi, gagnant 0,15% à 2.744,83 dollars l'once vers 00H45 GMT. Après son plongeon de la veille, le dollar tentait

pendant de se reprendre mardi en début d'échanges asiatiques: vers 00H45 GMT, le billet vert regagnait 0,63% face à la monnaie japonaise, à 155,16 yens pour un dollar. La devise américaine était par ailleurs soutenue par un regain d'inquiétudes sur les tensions commerciales, après la confirmation au poste de secrétaire au Trésor aux Etats-Unis du financier Scott Bessent, fervent promoteur d'un relèvement massif des droits de douane du pays. La Bourse de Hong Kong ne sera ouverte que pour une demi-journée mardi à la veille du Nouvel an chinois. Les places de Chine continentale sont elles d'ores et déjà fermées, et le resteront jusqu'au 5 février, soit mercredi prochain. **R.I**

EN RAISON DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

## La sécurité alimentaire au Mexique et en Amérique centrale menacée

La sécurité alimentaire dans le sud du Mexique et dans certaines régions d'Amérique centrale est menacée par les événements climatiques extrêmes tels que les sécheresses, révèle un rapport de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture. Selon la FAO, dont le siège régional se trouve à Santiago, au Chili, 14 pays d'Amérique latine et des Caraïbes pourraient connaître un accès restreint à la nourriture en raison de la crise climatique. Ces pays "sont considérés comme vulnérables car ils sont plus susceptibles d'être touchés par la sous-alimentation en raison de ces phénomènes extrêmes", indique l'agence onusienne sans révéler cependant la liste complète des pays affectés. Dans son rapport intitulé "Panorama régional de la sécurité alimentaire et de la nutrition 2024", la FAO attire l'attention sur la vulnérabilité aux sécheresses prolongées de certaines régions d'Amérique centrale. Ces régions s'étirent le long du "Corridor sec", une zone aride qui va du sud du Mexique au Panama, en passant par le Guatemala, le Salvador, le Honduras, le Nicaragua et le Costa Rica. Outre les sécheresses, les vagues de chaleur et les tempêtes ont un impact sur la production agricole, ce qui perturbe les chaînes d'approvisionnement et fait augmenter le prix des denrées alimentaires, indique le rapport. Entre 2019 et 2023, l'insécurité alimentaire - à savoir l'accès discontinu à la nourriture - a augmenté de 1,5% en moyenne dans les pays vulnérables. Cependant, la faim a touché moins de personnes en Amérique latine en 2023. Cette année-là, 6,2% des 733 millions d'habitants de la région ont souffert d'un manque de nourriture, soit 2,9 millions de personnes de moins qu'en 2022. **R.I**

AYANT INSTRUIT DES PROCÉDURES PÉNALES FÉDÉRALES CONTRE DONALD TRUMP

## Limogeage de responsables du ministère de la Justice aux Etats Unis

Des responsables du ministère américain de la Justice impliqués dans les procédures pénales fédérales contre Donald Trump, abandonnées à la suite de son élection en novembre, ont été limogés, selon une source officielle et les médias. Le procureur spécial qui a instruit ces deux procédures fédérales, Jack Smith, a quitté le ministère de la Justice le 10 janvier, dix jours avant l'investiture du président élu républicain. Des responsables du ministère qui ont travaillé avec lui sur ces dossiers ont été limogés lundi. "Le ministre de la Justice par interim James McHenry a pris cette décision parce qu'il ne pensait pas pouvoir se fier à eux pour appliquer loyalement le programme du président à cause de leur rôle significatif dans les poursuites contre le président", a affirmé un responsable du ministère sous le couvert de l'anonymat. Il n'a pas révélé le nombre ni l'identité des personnes visées par cette mesure, mais il s'agit d'une dizaine, dont plusieurs procureurs fédéraux, selon les médias américains. Jack Smith a recommandé et obtenu fin novembre l'arrêt des poursuites fédérales contre Donald Trump pour tentatives illégales d'inverser les résultats de l'élection de 2020, et pour rétention de documents classifiés après son départ de la Maison Blanche. **R.I**

## AFFRONTEMENTS ENTRE GUÉRILLAS DANS LE NORD-EST DE LA COLOMBIE 54 morts et 48 000 déplacés

Les affrontements dans la région du Catatumbo, dans le nord-est de la Colombie, ont fait 54 morts depuis le début la flambée de violences dans cette zone frontalière avec le Venezuela mi-janvier, ont annoncé lundi les autorités locales, en revoyant à la baisse un précédent bilan. La zone a sombré dans la violence depuis que la guérilla de l'Armée de libération nationale (ELN) a pris pour cible des dissidents des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), un groupe armé rival non signataire de l'accord de paix en 2016, ainsi que des civils. La vague de violence a fait 54 morts confirmés, plus de 48.000 déplacés, 11 blessés et 12 disparus, selon un nouveau bilan des autorités du département de Norte de Santander (où se trouve le Catatumbo), qui ont révisé le chiffre des décès à la baisse. Précédemment, elles avaient annoncé au moins 80 morts en se basant sur des remontées du terrain. De nouveaux affrontements entre ces guérillas, enregistrés depuis vendredi, ont fait 13 morts à eux seuls. Le bureau du gouverneur du Norte de Santander les a identifiés comme appartenant aux dissidences des FARC. **R.I**

## SERBIE Le PM Milos Vucevic annonce sa démission

Le Premier ministre serbe Milos Vucevic a annoncé sa démission hier, lors d'une conférence de presse au siège du gouvernement à Belgrade, invoquant des "tensions accrues" déclenchées par un effondrement à la gare de Novi Sad en novembre dernier. Il est à noter que le PM démissionnaire Vucevic, ainsi que les autres ministres actuels, « continueront à diriger le gouvernement en mandat technique jusqu'à l'élection d'un nouveau exécutif » rapportent les médias locaux. **R.I**

## RÉPUBLIQUE BOLIVARIENNE DE VENEZUELA Les législatives et les régionales annoncées pour le 27 avril prochain

Le Conseil national électoral (CNE) vénézuélien a fixé lundi au 27 avril les élections législatives et régionales, ont rapporté des médias locaux. Cette annonce du CNE survient deux semaines après l'investiture le 10 janvier, pour un troisième mandat de six ans, du président Nicolas Maduro, qui a promis une réforme constitutionnelle sans donner de détails. "Conformément à notre obligation constitutionnelle (...), un processus électoral" pour des législatives et régionales aura lieu le "27 avril 2025", a annoncé le CNE dans un communiqué. **R.I**

LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE LOMBARD CONTREDIT SON COLLÈGUE DE L'INTÉRIEUR RETAILLEAU

# «La France doit rester un pays d'immigration»

Les contradictions au sein du gouvernement Bayrou n'en finissent pas quand il s'agit de questions migratoires. Alors que Bruno Retailleau estime que «l'immigration n'est pas une chance pour la France», Éric Lombard juge, lui, que «la France doit rester un pays d'immigration».

Et entre les deux, les Français ne savent plus sur quel pied danser. Les questions liées à l'immigration créent des divisions au sein du gouvernement de François Bayrou. Le 26 janvier, le ministre français de l'Économie et des Finances, Éric Lombard, a ainsi estimé que l'Hexagone devait «bien sûr» rester un pays d'immigration, en totale contradiction avec le ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau, qui a estimé que l'immigration n'était «pas une chance pour la France». Alors que ce dernier s'emploie à resserrer les critères de régularisation et qu'il estime que l'immigration n'est pas profitable pour le pays, Lombard juge que la France doit l'encourager, notamment pour des raisons économiques. Il faudrait «remplir les jobs dans les entreprises, les usines, à l'hôpital». Le 23 janvier, Retailleau avait pourtant signé une nouvelle circulaire destinée aux préfets visant à réduire le nombre de régularisations des sans-papiers. Ce texte durcit les signes de la précédente circulaire Valls en matière de droit de séjour en France, datant de 2012. Les nouvelles directives fixées par le ministère de l'Intérieur durcissent l'accès à un titre de séjour après une arrivée illégale en France. «Appréciations différentes» «On peut avoir à l'intérieur d'un gouvernement des appréciations diffé-



PH: DR

rentes [...]. Ce n'est pas ma vision de l'immigration», a assuré le ministre de l'Économie et des Finances confirmant le désaccord au sein même du gouvernement autour de cette question à un moment où son collègue de l'Intérieur fait valoir que «la pression migratoire» s'est accrue depuis 2012 pour justifier sa récente circulaire.

«C'est une circulaire de fermeté : il faut impérativement lutter contre l'immigration irrégulière», avait assuré Bruno Retailleau en présentant ses nouvelles consignes plus strictes qui n'ont pas manqué de susciter des remous tant à gauche qu'à droite. «C'est un affront à nos valeurs républicaines. C'est un bou-

levard offert aux idées et aux politiques du RN», avait réagi la députée LFI Claire Lejeune, tandis que le Rassemblement national a rejeté la nouvelle circulaire, la qualifiant de «faux dur» et appelant à refuser le principe même des régularisations des sans-papiers. Dans le camp macroniste, la circulaire n'a pas non plus été accueillie très chaleureusement. En supprimant les critères de régularisation exceptionnelle, «cela risque de maintenir dans l'illégalité de nombreux étrangers parfaitement intégrés et respectueux des valeurs de la République», a regretté la présidente de l'Assemblée nationale, Yaël Braun-Pivet.

R. I.

LA CONTESTATION DES TARIFS DOUANIERS DE L'UE SUR LES VÉHICULES ÉLECTRIQUES S'ÉLARGI

## Les constructeurs américain et Allemand se sont joints aux fabricants chinois

Tesla et BMW se sont joints aux fabricants chinois de véhicules électriques (VE) pour contester les tarifs douaniers de l'Union européenne (UE) sur les véhicules électriques fabriqués en Chine, en déposant des affaires auprès de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), selon le site Internet de la Cour. Les poursuites des constructeurs automobiles font suite à des dépôts similaires la semaine dernière par les fabricants chinois de véhicules électriques BYD,

Geely et SAIC, contestant les droits d'importation supplémentaires imposés par l'UE, allant jusqu'à plus de 35 %. Le porte-parole de la Commission européenne, Olof Gill, a confirmé lundi lors d'une conférence de presse que «l'UE était prête à répondre à cette affaire devant les tribunaux». Malgré la forte opposition des acteurs de l'industrie dans les États membres de l'UE, la Commission a avancé en octobre avec sa proposition visant à imposer des droits de douane com-

pensateurs sur les véhicules électriques chinois. En vertu du régime tarifaire de l'UE, le constructeur automobile américain Tesla, qui fabrique des véhicules en Chine, est soumis à des droits de douane de 7,8 % après avoir demandé un examen individuel. BMW, qui produit également certains modèles en Chine, est soumis à des droits de douane de 20,7 %. Les droits de douane pour les fabricants chinois varient : 17 % pour BYD, 18,8 % pour Geely et 35,3 % pour SAIC.

R. I.

LE PRÉSIDENT MADURO À L'ADRESSE DE LA NOUVELLE ÉQUIPE DE WASHINGTON

## «Le précédent gouvernement avait violé les accords et nous espérons que ça changera avec le nouveau»

Le président du Venezuela, Nicolas Maduro, a considéré lundi le changement d'administration aux États-Unis comme une opportunité d'améliorer les relations entre les deux pays et de les rendre plus rentables. Le président a rappelé comment le précédent gouvernement de Washington avait violé les accords et soutenu plusieurs actions visant à déstabiliser la République bolivarienne de Venezuela. En effet, Caracas avait déjà annoncé «l'arrestation de plus de 200 mercenaires de 25 nationalités ont

sur le territoire vénézuélien, engagés pour plonger le pays dans les violences et le chaos» dans le sillage de la politique de contestation rééditée de Washington et de pays de l'Otan de la victoire du président Nicolas Maduro aux élections du 28 juillet dernier et leur soutien au candidat de l'opposition «non patriotique» comme la qualifient les Vénézuéliens notamment des acteurs de l'opposition qui s'est inscrite dans le processus électoral, depuis son début jusqu'à la tenue des élections et l'annonce des résultats définitifs. Le

président Maduro que son pays avait rompu ses relations avec les autorités coloniales sionistes en Palestine, des années bien avant le 7 octobre 2023, et le début des génocides des palestiniens de Gaza, par l'armée sioniste, il a félicité les gazaouis «pour leur victoire contre Israël génocidaire». Réitérant, lundi, «l'espoir que cet accord de cessez-le-feu soit un prélude à la reconnaissance de l'État palestinien», par l'édification d'un État palestinien indépendant et souverain, avait-il souligné dans son message.

R. I.

CRAINTES AUTOUR DE L'IA

## Les Bourses mondiales dans le rouge

Les inquiétudes autour de l'IA ont contaminé une large partie des places financières lundi face à la montée en puissance d'un modèle chinois d'agent conversationnel à moindre coût qui a fait dévaliser le cours des mastodontes de la tech. A Wall Street, l'indice Nasdaq, à dominante technologique, a chuté de 3,07%, le S&P 500 a lâché 1,46% tandis que le Dow Jones a résisté, à +0,65%. En Europe, Paris a perdu 0,27%, Francfort 0,53% et Amsterdam 0,72%. Londres est restée à l'équilibre (+0,02%), tout comme Milan (-0,03%). Les marchés ont été minés par des informations selon lesquelles l'agent conversationnel de la start-up chinoise DeepSeek serait performant tout en fonctionnant sur des puces à capacité réduite, au risque de bousculer la domination des groupes américains du secteur.

R. I.

DES EXPERTS JURIDIQUES SUR LE DÉCRET SUR LA FIN DU DROIT AU SOL AUX ÉTATS UNIS

## «Il aura un impact sur tous les citoyens américains»

Le décret du gouvernement fédéral américain visant à mettre fin au droit du sol a suscité la peur et l'incertitude chez des dizaines de milliers de familles d'immigrants et de travailleurs, d'étudiants et d'autres étrangers, et a poussé les hôpitaux, les gouvernements des États et locaux, et même certains membres de l'administration de Donald Trump, «à chercher des réponses sur la manière dont il serait mis en œuvre», rapporte le média américain, Washington Post. «Bien qu'il soit probable que cette politique fasse l'objet d'une longue bataille judiciaire, les experts juridiques ont déclaré que si elle devait être mise en œuvre, elle aurait des implications vastes et radicales - et pas seulement pour la population sans papiers», a noté le rapport. Les avocats estiment que les obstacles logistiques liés à la mise en place d'un système qui déterminerait «quels bébés nés aux États-Unis sont ou non éligibles à la citoyenneté aggraveraient la situation du gouvernement». Cela pourrait également entraîner, selon la même source «des retards et des erreurs dans l'obtention d'une preuve de citoyenneté, même pour les millions de personnes éligibles» et donc aussi «avoir un impact sur tous les citoyens américains», a déclaré Jacob Hamburger, professeur invité à l'Université Cornell qui se concentre sur l'impact de l'immigration sur les juridictions étatiques et locales. Vingt-deux États et quatre organisations de défense des droits civiques ont intenté des poursuites en justice, affirmant que «le décret était inconstitutionnel», et un juge fédéral a temporairement bloqué son entrée en vigueur. Ces affaires pourraient prendre des années à résoudre, selon le rapport.

R. I.

APRÈS SON REFUS D'OBTEMPÉRER

## Un assaillant du Capitole gracié par Trump abattu par un policier

Un homme condamné pour son rôle lors de l'assaut du Capitole le 6 janvier 2021 et gracié la semaine dernière par le nouveau président Donald Trump a été abattu par la police après un refus d'obtempérer, a affirmé lundi la police de l'État de l'Indiana. Un agent du bureau du shérif du comté de Jasper a tiré sur Matthew Huttler, 42 ans, après que ce dernier eut tenté de résister à une arrestation dimanche après-midi, selon un communiqué de la police de cet État du nord des États-Unis. «Un face-à-face a opposé le suspect et l'agent, ce dernier a fait usage de son arme et mortellement blessé le suspect», a écrit la police, précisant seulement que la victime était elle-même en possession d'une arme à feu. Condamné à six mois de prison et libéré en juillet selon la chaîne locale Fox59, Matthew Huttler fait partie des quelque 1.500 personnes liées à l'assaut du Capitole et concernées par les mesures de clémence prises par Donald Trump la semaine dernière juste après son investiture. Ces décisions présidentielles avaient soulevé des critiques jusque dans le camp républicain notamment parce qu'elles concernaient des auteurs de violences contre des forces de l'ordre.

R. I.

**Recette du jour**



**Tajine de chou fleur et boulettes de viande hachée**

**Ingrédients**

sauce blanche:  
 • morceaux de poulet selon le nombre de personne mais c'est facultatif, car il y a des boulettes de viande hachée  
 • 1 oignon moyen  
 • 1 gousse d'ail écrasée  
 • un quart de botte de persil ciselé  
 • sel poivre noir, gingembre, 1 pincée de cannelle, coriandre en poudre.  
 • huile de table  
 • pois chiche en boite.

boulettes de viande hachée:  
 • 200 a 300 gr de viande hachée  
 • 1 gousse d'ail écrasée  
 • persil haché  
 • 2 c a soupe de riz cuit dans un

• peu d'eau salée  
 • sel poivre noir, cumin  
 • 1 jaune d'oeuf  
 roses de chou fleur:  
 • 1 chou fleur moyen  
 • 50 gr de fromage rapé  
 • persil  
 • 1 gousse d'ail  
 • 2 oeufs  
 • sel poivre noir

préparation des roses de chou fleur:  
 coupez de petites fleurs du chou fleur, faites les cuire à la vapeur, écrasez les grossièrement à la fourchette, fouettez les oeufs, incorporez le fromage râpé, le persil, l'ail, le sel et le poivre, Incorporez le chou fleur remplissez les empreinte de

moule en silicone avec ce mélange ( vous pouvez beurrer et farinez votre moule)  
 faites cuire une trentaine de minute dans un four préchauffé à 180 ° C pour la sauce blanche:  
 faites revenir l'oignon haché dans un peu d'huile, ajoutez l'ail, le poulet, et assaisonnez de gingembre, un peu de coriandre en poudre, une pincée de cannelle, sel et poivre laissez bien mijoter, et couvrez d'eau, et laissez cuire.  
 préparer les boulettes de viande hachée mélangez la viande, l'ail écrasé, un peu de persil ciselé, du sel, du poivre noir, ajoutez le riz et le jaune d'oeuf, et malaxe délicatement

formez des boulettes moyennes, et faites les frire dans un peu d'huile, juste pour donner une belle couleur.  
 Une fois le poulet cuit, retirez de la sauce, mettez dedans les boulettes de viande hachée et les pois chiche. laissez réduire juste un peu la sauce, et voila votre plat et prêt.  
 présentez en décorant la sauce avec les roses de chou fleur.

**Note du chef**

**TEMPS DE PRÉPARATION**  
 30minutes min  
**TEMPS DE CUISSON**  
 30minutes min  
**TEMPS TOTAL**  
 1heure  
**Bon appétit !**

**Gâteau du Jour**

**Muffins aux Pépites de Chocolat et Banane**

**Ingrédients :**

- 2 bananes mûres, écrasées
- 1/2 tasse (120 ml) de yaourt nature
- 1/4 tasse (60 ml) d'huile végétale
- 1 œuf
- 1 cuillère à café d'extrait de vanille
- 1 tasse (125 g) de farine tout usage
- 1/2 tasse (100 g) de sucre
- 1/4 tasse (25 g) de cacao en poudre
- 1 cuillère à café de levure chimique
- 1/2 cuillère à café de bicarbonate de soude
- 1/4 cuillère à café de sel
- 1/2 tasse (90 g) de pépites de chocolat

Préchauffez le four à 180°C (350°F). Placez des caissettes en papier dans un moule à muffins.

2. Dans un grand bol, mélangez les bananes écrasées, le yaourt, l'huile, l'œuf et l'extrait de vanille.
3. Dans un autre bol, tamisez la farine, le sucre, le cacao en poudre, la levure chimique, le bicarbonate de soude et le sel.
4. Ajoutez les ingrédients secs au mélange de bananes et remuez jusqu'à ce que la pâte soit bien combinée.
5. Incorporez les pépites de chocolat dans la pâte.
6. Répartissez la pâte dans les caissettes à muffins, les remplissant aux deux tiers.
7. Faites cuire au four préchauffé pendant 18-20 minutes, ou jusqu'à ce qu'un cure-dent inséré au centre en ressorte propre.
8. Laissez refroidir avant de déguster.



**Directeur de la publication-gérant :**  
 Ahmed TOUMIAT  
**Administration-publicité :**  
 Tél. / Fax. : 023 70 94 27  
**Rédaction :**  
 Tél. : 023 70 94 35  
 023 70 94 22  
 023 70 94 30  
 023 70 94 31  
 Fax. : 023 70 94 26  
**Composition :**  
 PAO Le Courrier d'Algérie

**Le Courrier**  
 Quotidien national d'information  
 Edité par l'Eurl Millénium Presse  
**Siège social :**  
 Maison de la presse Kouba - Alger  
**R.C. :** N° 01 B 00 151 30  
**Compte bancaire :**  
 BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

**« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :** L'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité »  
 Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.  
 Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42  
 Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77  
 E-mail : agence.regie@anep.com.dz  
 programmation.regie@anep.com.dz  
 agence.oran @anep.com.dz  
 agence.annaba@anep.com.dz  
 agence.ouargla@anep.com.dz  
 agence.constantine@anep.com.dz

**Impression :**  
 - Centre : SIA - Est : SIE  
 - Ouest : SIO  
**Nos bureaux régionaux**  
**Tizi Ouzou :**  
 3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine  
 Tél. / Fax. : 026 20 20 66  
**Oran :** 6, avenue Khedim Mustapha  
 Tél. / Fax. : 041 39 45 73  
**Bouira :** Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerrouf -Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierdalgerie@yahoo.fr redaction\_courrier@yahoo.fr

**Conseil du jour**

**POURQUOI VOUS NE POUVEZ PAS PERDRE DE GRAISSE !**



**Le saviez-vous ?**



**Faire cette pose pendant 5 minutes par jour ... C'est super calmant pour l'esprit. C'est bon pour la digestion. ça allonge le bas du dos. ça ouvre les hanches.**

**Bon à savoir !**

**Le concombre...**  
 Il est composé à 96% d'eau ce qui donne un pouvoir rafraîchissant et pauvre en calories. Il permet de lutter contre les brûlures d'estomac, soulage les maux de tête et favorise une peau saine.



**Astuce du jour:**

**Séparer les blancs d'oeuf des jaunes avec une bouteille vide**

Cassez un oeuf au-dessus d'un bol, puis placez le goulot d'une bouteille en plastique près du jaune et exercez une légère pression sur la bouteille. Quand vous cesserez d'exercer cette pression, le jaune sera aspiré dans la bouteille et il vous

suffira alors de le déposer dans un autre bol.



**CITATION DU JOUR**

« Si vous voulez marcher vite, marchez seul. Si vous voulez marcher loin, marchez ensemble. »



CHERCHELL

# Inauguration du Musée public national

Le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, a procédé, lundi, à l'inauguration du Musée public national de Cherchell, dans la wilaya de Tipasa, suite à une vaste opération de restauration et d'entretien de plusieurs de ses pièces archéologiques, en coopération avec la République fédérale d'Allemagne.

Dans son allocution à l'occasion, le ministre, accompagné de la vice-ministre des Affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne, Katja Keul, a assuré que la coopération entre les deux pays est "un modèle à suivre dans le domaine de partenariat culturel qui remonte à 1966, année de signature du 1er accord de coopération scientifique et culturel entre l'Algérie et l'Allemagne, avant son renouvellement en 2022". "L'engagement diplomatique entre les deux pays traduit une vision commune convaincue que la culture est un pont de communication et un outil pour renforcer les liens entre les peuples", a-t-il ajouté. Il a aussi souligné l'"impact positif" de cette expérience sur l'équipe algérienne qui a bénéficié de l'expertise allemande, pionnière dans les domaines de la restauration et de l'entretien", notant que ce partenariat "a contribué au renforcement des compétences algériennes en matière de préservation du patrimoine culturel". Lancé en 2008, le projet de restauration du Musée public national de Cherchell, en coordination avec l'Institut allemand d'archéologie, a porté sur la restauration et la conservation



de 169 pièces archéologiques, entre statues et sculptures rares, en plus de la modernisation du système d'exposition dans un style scénographique moderne, tout en lui assurant une protection antisismique. Le ministre de la Culture et des Arts a, en outre, affirmé que l'Algérie et l'Allemagne "partagent une vision commune hissant la culture en un moyen de dialogue et d'entente, tout en offrant un exemple sur la manière d'exploiter la culture pour construire des ponts entre les peuples et promouvoir les valeurs humaines". Il a, à ce titre, exprimé son souhait de voir "davantage de réalisations communes qui puissent renforcer les relations historiques entre les deux pays". M. Ballalou a aussi fait part de grandes perspectives pour le renforcement de la coopération entre les deux pays, à l'avenir, à travers de nouveaux projets communs, dont la restauration des fresques murales du Musée

public national des arts, des pièces du Palais Hadj Ahmed Bey de Constantine, et de mosaïques, outre l'élargissement des programmes de formation des compétences algériennes.

De son côté, la vice-ministre allemande des Affaires étrangères a souligné que l'Algérie et l'Allemagne "partagent des relations de confiance profondément ancrées dans l'histoire qui lie les deux pays", assurant que le secteur culturel "est à même d'orienter davantage les efforts vers ce qui unit les deux pays". Après s'être félicitée de la mise en œuvre de ce projet, Mme Keul a exprimé son souhait de voir "se renforcer plus les relations entre Alger et Berlin dans le domaine culturel, notamment grâce aux relations de confiance entre les deux pays, mais aussi une coopération étroite dans plusieurs autres domaines, dont l'énergie et la sécurité".

KHENCHELA

## Une équipe de spécialistes du CNRA expertise le site archéologique d'El Anaguid

Une équipe de spécialistes du Centre national de recherche en archéologie (CNRA) est arrivée dimanche à Khenchela pour effectuer une expertise sur le site archéologique récemment découvert dans la zone d'El Anaguid, dans la commune d'Ain Touila, a indiqué dimanche le directeur de la culture et des arts, Mohamed El Alouani. Suite aux recommandations du ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, une équipe de spécialistes du CNRA dirigée par le Dr. Wafia Adel, chef du département d'histoire du Centre, accompagnée du chercheur Lyès Arifi et de spécialistes de la direction de wilaya de la culture et des arts, et du musée national Frères-Boulaziz s'est déplacée ce dimanche matin sur ce site récemment mis au jour pour mener une expertise et proposer les mesures à prendre. M. El Alouani a ajouté que cette équipe de spécialistes s'est réunie dans la matinée avec le wali de Khenchela, Salim Harizi, avant de se rendre sur le site en question où ils effectueront une prospection de la zone avant d'élaborer un rapport détaillé qui sera soumis au ministère de la Culture et des Arts afin de prendre les mesures nécessaires pour protéger la zone. Les spécialistes du CNRA profiteront également de leur présence dans la région pour effectuer un relevé des sites archéologiques de Bir Djahili et de Metirchou afin d'enrichir la carte archéologique et de recueillir des informations complètes sur les biens culturels inscrits sur l'inventaire supplémentaire de la wilaya. Pour rappel, à la fin du mois d'octobre de l'année dernière (2024), la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale d'Ain Touila avait été alertée par un entrepreneur signalant la présence de vestiges archéologiques, de sépultures et de pièces de monnaie ancienne découverts lors de travaux en vue de la construction d'une salle de soins à El Anaguid. Cela avait immédiatement conduit à la délimitation du site par la direction de la culture et des arts et à sa protection par les autorités communales qui ont décidé de transférer le projet de la salle de soins vers une autre zone.

PROJET DE RÉFORME DU DROIT D'AUTEUR DU GOUVERNEMENT BRITANNIQUE

## Paul McCartney et Elton John s'opposent

L'ex-Beatle et la légende de la pop anglaise ont appelé l'exécutif à « mieux protéger » les artistes contre l'intelligence artificielle, alors que le gouvernement travailliste envisage d'introduire « une exception au droit d'auteur » pour entraîner des modèles d'IA à des fins commerciales.

Deux des plus grandes icônes de la musique britannique, Paul McCartney et Elton John, ont appelé dimanche le gouvernement britannique à mieux « protéger » les artistes contre l'intelligence artificielle (IA), au moment où l'exécutif envisage une réforme du droit d'auteur. Interrogé sur la BBC, l'ex-Beatle a de nouveau critiqué le projet de gouvernement travailliste d'introduire des modifications dans la loi sur le droit d'auteur. Parmi elles, « une exception au droit d'auteur » pour entraîner des modèles d'IA à des fins commerciales. Le projet offrirait parallèlement aux créateurs la possibilité de « réserver leurs droits ».

Paul McCartney, 82 ans, soutient qu'avec une telle réforme, les artistes perdront le contrôle sur leur production. Concrètement, assure-t-il, « des jeunes gens vont écrire une belle chanson mais ils n'en (seront) pas propriétaires ». Pire, « n'importe qui pourra se l'approprier », dénonce-t-il. « La vérité, c'est que l'argent ira bien quelque

part. Quelqu'un sera payé alors pourquoi ce ne serait pas le gars qui a écrit Yesterday ? », a-t-il interrogé.

Et d'ajouter : « Si vous présentez un projet de loi, assurez-vous de protéger les penseurs et les artistes, sinon vous ne les aurez pas de votre côté ». « Nous sommes le peuple, vous êtes le gouvernement. Vous êtes censés nous protéger. »

C'est votre travail », a-t-il encore dit. En novembre 2023, McCartney et Ringo Starr, les membres survivants des Beatles, avaient utilisé l'IA pour extraire la voix de John Lennon d'une chanson inachevée vieille de plusieurs décennies, intitulée Now and Then. « Je pense que l'IA est formidable et qu'elle peut faire beaucoup de choses formidables », a nuancé Paul McCartney. Toutefois, elle « ne doit pas dépouiller les créateurs. Cela n'a aucun sens ».

### LES REVENUS DES JEUNES ARTISTES « MENACÉS »

Même tonalité du côté d'une autre légende de la pop, Elton John. Dans les colonnes du Sunday Times, l'artiste de 77 ans estime que le projet de réforme du gouvernement « diluera » et « menacera » encore plus les revenus des jeunes artistes. « Cela permettra aux grandes entreprises technologiques mondiales d'accéder gratuitement et facilement aux œuvres

des artistes afin de former leur intelligence artificielle et de créer de la musique concurrente », a-t-il assuré. Il affirme que tous « les acteurs du monde de la musique s'opposent catégoriquement » à la réforme.

Le gouvernement a annoncé qu'il profiterait de sa consultation, qui se déroule jusqu'au 25 février, pour explorer les principaux points du débat, notamment la manière dont les créateurs pourront obtenir une licence et être rémunérés pour

l'utilisation de leur matériel. Interrogée sur ces projets lors d'un entretien sur la BBC, la ministre des Finances, Rachel Reeves, a assuré « vouloir soutenir les artistes » et tout faire « pour que les droits d'auteur soient respectés ». Et d'ajouter que « sans une protection rigoureuse et solide des droits d'auteur (...), la place du Royaume-Uni sur la scène mondiale, en tant que leader dans le domaine des arts et de la culture populaire, sera gravement menacée ».

ORAN

## Salon national du livre à partir du 10 février

Un Salon national du livre se tiendra à Oran, à partir du 10 février, avec la participation d'environ 70 éditeurs nationaux, ont indiqué, lundi, les organisateurs. Organisé par l'Agence algérienne de rayonnement culturel, le Salon se déroulera, du 10 au 17 février au Musée d'art moderne et contemporain d'Oran (MaMo) sous le slogan "El-Bahia lit", a-t-on appris du responsable de la division livre de l'AARC, Nourredine Addad.

Cet événement, placé sous le patronage du ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, et supervisé par le wali d'Oran, Samir Chibani, s'inscrit dans une série de salons nationaux du livre organisés à travers le pays. Il verra la présence de personnalités connues dans les domaines de la pensée, de la littérature et de la poésie d'Oran et des wilayas avoisinantes.

Il fait également suite au Salon de Ouargla, organisé à la fin de l'année dernière, a ajouté M. Addad. Ce rendez-vous culturel qui connaîtra la participation d'environ 70 maisons d'édition provenant de

diverses wilayas du pays, a pour objectif de promouvoir la culture de la lecture, de diffuser le savoir, de rendre le livre accessible au public dans toutes les régions du pays et de stimuler une dynamique culturelle, selon la même source.

Le Salon sera accompagné de diverses activités culturelles, avec un espace dédié aux enfants pour présenter des livres spécialement destinés à cette frange de la population, ainsi que des ateliers de formation, des spectacles de théâtre interactif autour de la lecture, des événements sur les arts plastiques, les compétences en lecture et écriture narrative, ainsi que de la musique. Un atelier "Petit astronaute" sera également prévu, abordant l'astronomie, a précisé la même source. En outre, des séances de vente-dédicace seront organisées en collaboration avec des associations locales activant dans le domaine culturel, telles que "Jeunesse de Wahran", "Athar El Abirine" et "Djalil El Anam". Un espace sera également réservé aux jeunes créateurs d'Oran, selon les organisateurs.



## Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										
12										

### HORIZONTALEMENT

1 - Relatives à l'épilepsie - 2 - Prière - Néon - 3 - Artimon - Indique le lieu - Vieux média algérien - 4 - Romains - Stokes - Passionné - 5 - Raturé - 6 - Arrivée toute fraîche - Erbium - Fin de participe - 7 - Dévidoir - Sous le lit du grabataire - 8 - Supprima - De biais - 9 - Tempête - Platine - 10 - Instruit - Enjoué - 11 - Radian - Convention - 12 - Piégées - Intenter.

### VERTICALEMENT

1 - Menaçant - 2 - Réponses des divinités dans l'Antiquité - Paresseux - 3 - Met fin à une partie du jeu d'échecs - Le lièvre en est un - 4 - Romain - Note - Pays - 5 - Berceuse africaine - Cesse de flotter - 6 - Atome - Armée irlandaise - Met au courant - 7 - Est remplacé à la seconde même de sa mort - Dans la fable - Fibre textile - Arsenic - 8 - Joints - Est couché pour l'éternité - 9 - Incursions - Tache d'encre sur du papier - 10 - Récipient - Conduit à travers les bois.

## Mots fléchés

Raseurs	Divinité	Écorce de chêne	Pilote de ligne	Serrés
Grosse Mouche	Archipel	Cheville	Ferment	Comme une carpe
Fou			Réfléchi	
Cruelle			Problème	
			Pronom	
			île de France	
Grecque		Roublards		
Bas de gamme		Avant les autres		
	Peiner		Pronom	
	Saules		Cité d'antan	
Drame		Pensées	Épinglé	Article
Base			Indique le lieu	
			Degré	Formulé
			Meurt en décembre	
Curées	Idem	Mot puéril	Laize	
	Amérindien	En survie	Avachi	
			Tableau	Argon
			Conjonction	
Cessez-le-feu			Capucin	
Réfectoire				
		Troisième personne		

## Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

### Maladie des vers à soie (9 lettres)

E	R	I	A	P	E	R	E	R	E	P	E	R	E	E	A	T	T
E	N	I	R	A	M	N	I	A	G	E	R	L	L	B	N	R	E
N	E	F	I	T	P	E	C	R	E	P	B	I	L	A	O	I	T
N	A	S	T	A	G	E	N	E	R	A	R	A	N	U	H	N	R
I	V	V	I	S	A	I	N	E	M	E	T	E	P	P	R	I	E
A	I	V	E	R	E	F	L	I	T	I	V	I	O	E	U	A	S
R	S	A	A	T	P	E	A	S	O	A	E	R	E	T	O	R	S
R	E	V	R	S	T	M	V	N	T	R	T	E	N	I	T	F	E
A	E	O	I	E	I	E	E	A	T	A	C	P	R	A	E	E	D
P	I	R	N	S	E	S	H	E	M	N	R	I	O	F	D	R	E
T	P	D	E	T	I	E	T	C	T	P	A	T	B	E	T	E	T
E	U	L	I	A	L	B	T	A	O	I	I	M	E	D	E	T	I
E	A	R	M	A	R	I	L	O	S	R	E	R	I	R	N	A	S
N	A	P	I	G	R	U	E	E	U	C	S	R	E	A	R	C	O
P	L	N	T	R	E	C	N	O	C	R	O	A	C	E	O	I	V
E	O	E	S	I	R	T	I	A	R	T	N	N	G	E	C	L	R
M	E	D	R	U	O	G	E	N	I	A	H	E	T	E	N	E	E
S	E	R	G	N	O	C	E	S	O	R	O	M	E	E	E	D	N

*N. B. : une même lettre peut servir plusieurs fois*

**ABLATION - AIMABLE - AIMANT - AMPLE - ATROPHIE - AVENANT - BORNE - CONCERT - CONGRES - CONTE - CORSAGE - DEFAITE - DELICATE - DESSERT - DETOUR - ELAN - EMPRISE - ENCORNET - EPRIS - ETENDUE - ETROIT - GOURDE - GRUE - HAINE - MARINE - MONIALE - MOROSE - NAVETTE - NERVOSITE - PARITE - PARRAIN - PERCEPTIF - REFRAIN - REGAIN - RENEGAT - REPAIRE - REPERE - REPIT - SAINE - STARTER - STERILE - TIERCE - TOURNEE - TRAITRISE - TROUPIER - VAMPIRE - VASISTAS - VISEE - VISIBLE.**

## Solutions du précédent numéro

### MOTS CROISÉS

#### HORIZONTALEMENT :

1. Ignominies - 2. Me - Ne - Orme - 3. Précurseur - 4. Rimera - Ils - 5. Eau - Tir - EE - 6. Ct - Or - Em - 7. Armoiries - 8. Tin - Setter - 9. le - Asservi - 10. Cru - Réer - 11. Néo - Rue - Ré - 12. Soudés - Dés.

#### VERTICALEMENT :

1. Imprécations - 2. Gériatrie - E.O - 3. Ému - Mn - Cou - 4. Once - OÔ - Ar - 5. Meurtrissure - 6. Rai - Res - Us - 7. Nos - Réitéré - 8. Ires - Mètre - 9. Émule - Sévère - 10. Sériés - Rires.

### MOTS FLÉCHÉS

#### HORIZONTALEMENT :

Épeire - Ers - Esse - Êtes - Ar - Item - Aï - Vues - EE - Nier - Rusée - Élevé - Os - Gré - Éventé - Ares - Rp - Isatis - Rai - Art - Fade - Curées - Tes.

#### VERTICALEMENT :

Épervières - Es - Uélé - Aar - Lisière - Âtre - Rets - Vérité - Rê - Rêves - Émeu - Es - Set - Eson - Rat - Réa - Estrade - Assise - Épies.

### MOTS MASQUÉS OROGÉNIE

# Les courses en direct



**HIPPODROME BAZER SAKHRA - EL EULMA**  
**MERCREDI 29 JANVIER 2025 - PRIX : MISKA - PS.AR.NEE**  
**DISTANCE : 1 100 M - DOTATION : 400.000 DA - DÉPART : 15H30**  
**TIERCÉ - QUARTÉ - QUINTÉ**

## Une lutte serrée

Ce mercredi le champ de course Bazer Sakhra d'El Eulma fera le plein avec 18 coursiers pur sang arabe dans le prix Miska qui servira de cadre au pari tiercé, quarté et quinté, cette épreuve de niveau modeste mettra en concurrence des coursiers aux performances en dent de scie sans réel favori se détachant du lot, quelques chevaux qui possèdent un petit gain à leur actif, sauf les quatre femelles Imen Lakrad, Hababa, Tohfa et La Fontaine et un peu moins Derb El Abtal, Candisia et D'ziri d'Hem, le reste des chevaux présents avec zéro dinars. Mais ce n'est pas pour autant que les faveurs du pronostic se limiteraient aux chevaux qui totalisent quelques gains, car d'autres coursiers en embuscade peuvent venir déjouer les pronostics les plus établis dans cette épreuve complexe et espérer composer la bonne combinaison gagnante. Il faudra à cet effet, prendre en compte divers paramètres à savoir la forme présente la prédilection au parcours du jru et la qualité des partenaires chargés de défendre leurs chances, cette épreuve reste ouverte aux chevaux de 4 ans et plus n'ayant pas totalisé la somme de 51 000 DA en gains et places depuis le 1er juillet et pour rappel ce pari est rehaussé par une belle cagnotte.

### LES PARTANTS AU CRIBLE

- 1. FOUSHA.** Pour cette coursière, la plupart de ses sorties durant ce meeting et le précédent en dent de scie.
- 2. TAMAYOUZ.** Ce mâle de grande expérience est entre les mains d'un efficace entraîneur H. Ferhat, il ne se déplace pas pour rien de Barika
- 3. CHIHAB MAGRA.** Manque visiblement de métier.
- 4. ZIN EL MAJD.** Au-dessus du lot.
- 5. HABABA.** Reconduite par un jockey d'expérience, sauf que c'est une jument qui n'est pas régulière dans ses sorties.
- 6. LA FONTAINE.** Méfiance, cette femelle de 8 ans est très rapide, cette fois elle peut venir prendre une place à l'arrivée.
- 7. CLEOPATRA.** Cette jeune femelle n'a pas beaucoup d'expérience, mais elle est très efficace dans les épreuves de vitesse.
- 8. CANDISIA.** Elle a pour elle uniquement un seul accessit 5ème sur 1000 mètres, le 1er janvier avec le même jockey du jour.
- 9. IMEN LAKRAD.** Cette belle coursière qui vient de réaliser une belle 3ème place lors de sa dernière

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS	CDS	ENTRAÎNEURS
H. MEKKAOUI	1	FOUSHA	A. BENZERGA	56	14	PROPRIÉTAIRE
H. DJAIET	2	TAMAYOUZ	H. RAACHE	56	2	H. FERHAT
S. HADJI	3	CHIHAB MAGRA	A. KOUAOUCI	55	16	PROPRIÉTAIRE
H. GUEROUI	4	ZIN EL MAJD	A. LACHI	55	10	PROPRIÉTAIRE
H. DJAIET	5	HABABA	F. CHAABI	55	6	PROPRIÉTAIRE
H. DJAIET	6	LA FONTAINE	AB. ATTALLAH	54	4	S. ATTALLAH
K. MAHOUR BACHA	7	CLEOPATRA	JJ : MA. AIDA	54	5	PROPRIÉTAIRE
AN. GRAOUI	8	CANDISIA (0)	T. ALI OUAR	54	18	PROPRIÉTAIRE
S. BOUREGHDA	9	IMEN LAKRAD	O. CHEBBAH	54	8	MR. DJEBBAR
AD. GAIDI	10	TOHFA	AH. CHAABI	54	17	W. CHAABI
N. BOUCHELAGHEM	11	UTACERE (0)	AB. BOULESBAA	54	3	MED HAMIDI
AD. LAGRAA	12	AL DJAMRA	A. HAMIDI	54	15	MED HAMIDI
M. SELLAMI	13	D'ZIRI D'HEM (0)	JJ : AB. AIDA	54	9	B. AIDA
S. BERRAH	14	MESRARA (0)	A. HEBRI	54	12	PROPRIÉTAIRE
ABH. DEKHNOCHE	15	DERB EL ABTAL	AP : S. ATTALLAH	53	7	AB. KARA
A. SAADOUN	16	FIZANE	B. BERRAH	53	13	S. SAADOUNE
K. MAHOUR BACHA	17	CHAILALA DE BIO	M. HARECHE	51	1	PROPRIÉTAIRE
T. HAMZA	18	TAMOUH ZEN	AP : Y. CHELLAL	50,5	11	O. KECHROUD

sortie sur la même distance du jour est reconduite toujours par Oualid Chebbah.

**10. TOHFA.** Cette pensionnaire de l'hippodrome de M'sila ne fera pas le déplacement à El Eulma pour rien.

**11. UTACERE.** À revoir.

**12. AL DJAMRA.** Cette femelle azezan de 6 ans est décevante depuis le meeting d'été, une baisse de forme totale.

**13. D'ZIRI D'HEM.** Ce mâle de 9 ans à les moyens de se présenter sur le podium.

**14. MESRARA.** Aléatoire.

**15. DERB EL ABTAL.** Ce vieux cheval de 9 ans semble chercher une place dans cette épreuve, piloté par un jeune talent efficace dans des courses de vitesse.

**16. FIZANE.** Il a pour lui uniquement la monte de l'efficace jockey Billal Berrah.

**17. CHAILALA DE BIO.** À revoir.

**18. TAMOUH ZEN.** Méfiance, un coursier de grande capacité physique très rapide et embusqué en bas du tableau, bénéficiant d'une belle décharge de poids, est piloté par un apprenti très efficace.

## DANS LE CREUX DE L'OREILLE MON PRONOSTIC

**9. IMEN LAKRAD - 13. D'ZIRI D'HEM - 18. TAMOUH ZEN - 15. DERB EL ABTAL - 6. LA FONTAINE**

### LES CHANCES

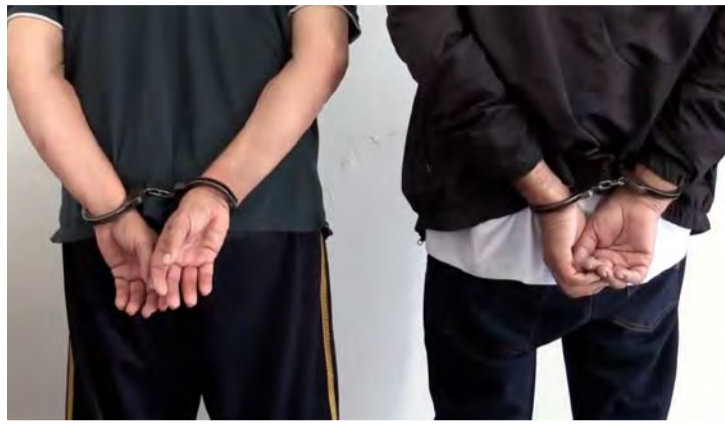
**2. TAMAYOUZ - 10. TOHFA**

## Le nombre de décès liés à la chaleur pourrait augmenter en Europe

En l'absence de mesures suffisantes face au réchauffement climatique, la baisse des morts liées au froid en Europe ne compensera pas la hausse de celles provoquées par la chaleur d'ici à la fin du siècle, avance une étude publiée lundi. "La majorité des villes européennes devrait connaître une hausse de la mortalité liée aux températures" à l'horizon 2099, avance ce travail de modélisation paru dans la revue *Nature Medicine*. Ce constat, réalisé en prospectant des données recueillies dans 854 agglomérations d'une trentaine de pays européens, s'entend si des mesures "conséquentes" ne sont pas prises pour, à la fois, réduire le réchauffement climatique et mieux s'adapter à celui-ci. Pour l'heure, le froid tue bien plus de personnes que la chaleur en Europe: on évoque généralement une mortalité dix fois supérieure. Les chercheurs ont donc cherché à déterminer si le réchauffement climatique ne pouvait pas s'avérer gagnant à terme en matière de décès liés aux températures. Leur réponse est négative. Aucun des trois scénarios imaginés, plus ou moins optimistes, n'aboutit à ce que la baisse des morts liées au froid compense la hausse de celles provoquées par la chaleur. La mortalité fait surtout un bond dans le scénario du pire. Celui-ci table sur une Europe instable politiquement, minée par les conflits et incapable de prendre de réelles mesures contre le réchauffement climatique. Dans ce scénario, on assisterait à une hausse de moitié du nombre de décès liés aux températures, à plus de deux millions, entre 2015 et 2099 en Europe. Ces estimations doivent toutefois être prises avec une grande précaution, car elles dépendent de nombreux choix de modélisation. Dans les deux autres scénarios plus optimistes, on assiste aussi à une progression, mais elle est beaucoup moins marquée: si les pays prenaient suffisamment de mesures pour s'adapter à la chaleur, ils pourraient même éviter une hausse de la mortalité associée aux températures. Ces conclusions concernant le continent européen pris dans son ensemble, certaines régions pourraient même gagner au change avec le réchauffement. D'autres seraient particulièrement affectées.

## Un réseau criminel international de trafic de voitures démantelé et 16 véhicules saisis à Constantine

Les éléments du service régional de lutte contre le crime organisé (région Est) à Constantine viennent de démanteler un réseau international organisé, spécialisé dans le trafic de voitures, dont l'activité prend naissance dans des pays étrangers pour s'étendre à plusieurs wilayas du pays, saisissant dans la foulée 16 véhicules, a-t-on appris mardi auprès des services de communication de la Sûreté de wilaya. Cette opération a été menée sur le terrain à la suite d'un travail d'investigation intense qui a permis aux enquêteurs de découvrir la méthode utilisée



par ce réseau criminel international, avant d'identifier et d'arrêter, en coordination avec la brigade de recherche et d'investigation de la Gendarmerie nationale de Souk Ahras, 25 de

ses membres et de saisir 16 véhicules objets de contrebande, a-t-on ajouté de même source. L'action policière a également permis la saisie d'une somme d'argent dépassant les 3 millions de dinars, de plaques minéralogiques étrangères et nationales et de passeports portant des cachets falsifiés. Les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Souk Ahras pour "contrebande internationale de véhicules dans le cadre de la criminalité transfrontalière" et "faux et usage de faux documents administratifs", a conclu la source.

## Trente morts et 1259 blessés sur les routes en une semaine



Trente (30) personnes sont décédées et 1259 autres ont été blessées dans 1094 accidents de la circulation survenus durant la période du 19 au 25 janvier à travers le pays, indique mardi un bilan hebdomadaire de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Ouargla avec cinq (5) morts et sept (7) blessés, suite à 11 accidents, précise la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 533 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (83 incendies), Blida (27) et Laghouat (26). Durant la même période, les éléments de la Protection civile ont procédé au sauvetage de 515 personnes en situation de danger et exécuté 5313 opérations d'assistance diverses, ajoute la même source.

## La sécurité alimentaire au Mexique et en Amérique centrale menacée en raison des changements climatiques

La sécurité alimentaire dans le sud du Mexique et dans certaines régions d'Amérique centrale est menacée par les événements climatiques extrêmes tels que les sécheresses, révèle un rapport de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture. Selon la FAO, dont le siège régional se trouve à Santiago, au Chili, 14 pays d'Amérique latine et des Caraïbes pourraient connaître un accès restreint à la nourriture en raison de la crise climatique. Ces pays "sont consi-



dérés comme vulnérables car ils sont plus susceptibles d'être touchés par la sous-alimentation en raison de ces phénomènes extrêmes", indique l'agence onusienne sans révéler cependant la liste complète des pays affectés. Dans son rapport inti-

mulé "Panorama régional de la sécurité alimentaire et de la nutrition 2024", la FAO attire l'attention sur la vulnérabilité aux sécheresses prolongées de certaines régions d'Amérique centrale. Ces régions s'étirent le long du "Corridor sec", une zone aride qui va du sud du Mexique au Panama, en passant par le Guatemala, le Salvador, le Honduras, le Nicaragua et le

Costa Rica. Outre les sécheresses, les vagues de chaleur et les tempêtes ont un impact sur la production agricole, ce qui perturbe les chaînes d'approvisionnement et fait augmenter le prix des denrées alimentaires, indique le rapport. Entre 2019 et 2023, l'insécurité alimentaire - à savoir l'accès discontinu à la nourriture - a augmenté de 1,5% en moyenne dans les pays vulnérables. Cependant, la faim a touché moins de personnes en Amérique latine en 2023. Cette année-là, 6,2% des 733 millions d'habitants de la région ont souffert d'un manque de nourriture, soit 2,9 millions de personnes de moins qu'en 2022.

## Choléra : plus de 804.000 cas recensés en 2024 dans le monde

Plus de 804.000 cas de choléra ont été recensés dans le monde en 2024, soit près de 100.000 de plus qu'au cours des 12 mois précédents, selon les derniers chiffres de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), publiés lundi. "Du 1er janvier au 29 décembre 2024, 804.721 cas de choléra et 5.805 décès ont été recensés dans 33 pays des cinq régions de l'OMS", indique l'Organisation dans un bulletin d'information, repris par des médias. Ces chiffres témoignent d'une augmentation continue du nombre de cas signalés à l'Organisation par ses pays membres. Comme indiqué précédemment par l'OMS, plus de 708.200 cas de choléra ont été recensés dans 30 pays en 2023, environ 472.700 en 2022 et environ 223.400 en 2021. "Les conflits, les déplacements massifs de population, les catastrophes naturelles et le changement climatique ont intensifié les épidémies, en particulier dans les zones rurales et celles touchées par les inondations, où les infrastructures médiocres et l'accès limité aux soins de santé retardent le traitement", constate l'Agence sanitaire mondiale. "Ces facteurs ont rendu les épidémies de choléra plus complexes et plus difficiles à contrôler". En 2024, la maladie a été particulièrement active dans la Méditerranée orientale. Le Yémen a enregistré le plus grand nombre de cas (plus de 260.000), selon le bulletin d'information. En Afrique, le choléra s'est propagé notamment au Soudan (plus de 51.000 cas), en République démocratique du Congo (plus de 31.000).

## EXPRESS-HISTORIQUE

Un défi absurde (7)

En un instant, le temps se gâta, et un blizzard s'abattit sur la vieille femme et sa chèvre !



Elle tenta de rejoindre sa maison, mais en vain. Yennayer ne lui laissa aucune chance et la transforma en un bloc de glace. On dit que "L'arrogance est la compagne de la chute, et souvent, elle précède la mort."



FIN

## AUX POINGS

MISE

"C'est un tirage assez intéressant, mais qui n'est pas facile pour nous. Il n'y a pas de petites équipes dans cette CAN. Toutes les sélections présentes à ce rendez-vous ont mérité leur qualification. Nous allons bien nous préparer et jouer à fond nos matchs. Il est évident que nous sommes les favoris du groupe et nous devons assumer ce rang. Notre premier objectif sera de nous qualifier pour le deuxième tour, après on verra"

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football, Le Bosniaque Vladimir Petkovic





Dans la journée : Ensoleillé  
Vent : 19 km/h  
Humidité : 60 %



Dans la nuit : Nuageux  
Vent : 18 km/h  
Humidité : 70 %

Mercredi 29 rajab 1446

Dohr : 13h01	Jedi 30 rajab
Assar : 15h50	1446
Maghreb : 18h14	Sobh : 06h23
ïcha : 19h35	Chourouk : 07h52

IL AVAIT REFUSÉ DE PRENDRE LES ARMES CONTRE LE PEUPLE ALGÉRIEN

## Louis Orhant ou l'ami de notre Révolution

Militant dès sa prime jeunesse, Louis Orhant, né en septembre 1935 à Rueil(Seine-et-Oise), fils d'un ouvrier communiste, avait refusé de se rendre en Algérie pour faire la guerre à un peuple en lutte pour son indépendance. Bravant les interdits de sa propre formation politique, à savoir le PCF, il participa à la création d'une association pour rassembler les « déserteurs » de l'armée française et les « insoumis », appelée « Jeune résistance ».



Ph : DR

### ENGAGÉ POUR UNE CAUSE JUSTE

Avant de se voir enrôlé dans les rangs de l'Armée, Louis Orhant souligne avoir été responsable de l'Union de la jeunesse républicaine de France (UJRF). Une organisation qui rassemblait les jeunes communistes affiliés au PCF. Par la suite quand il fut dans les rangs de l'Armée, en perspective de l'envoyer en Algérie qui était en guerre, il raconte avoir déserté après trois mois, « non pas par lâcheté mais comme engagement en faveur d'une cause juste ». Durant la guerre de libération nationale en Algérie, il raconte avoir participé à des aides aux nombreux militants indépendantistes pour franchir les frontières et aux porteurs de valises et aussi à accueillir et à aider les jeunes qui avaient déserté les rangs de l'armée ou les « insoumis ». « J'étais en contact avec le réseau Jean-son. Nous avons collaboré avec ce réseau pendant longtemps », a-t-il encore confié. De son avis sur la création de l'Association internationale des amis de la révolution algérienne, Louis Orhant estime qu'elle représente « un cadre idoine » pour échanger entre les amis de la Révolution algérienne encore en vie et pour évoquer la mémoire de ceux

qui sont morts. « Je suis heureux de constater, à travers les activités de cette association, qu'il existe en Algérie un réel attachement à cette période de l'histoire, c'est-à-dire la période correspondant au combat des Algériens pour l'indépendance. On est quelques français qui voudront encore rejoindre ce combat, celui de maintenir la mémoire de ces événements toujours vivante », dira-t-il à ce propos.

Ania N.

Dans un entretien qu'il a accordé à l'Association internationale des amis de la révolution algérienne (AIARA), Louis Orhant raconte les raisons de son refus de la guerre, une attitude qui lui avait valu deux ans de prison à Fresnes. Il insiste aussi sur la nécessité de travailler pour cultiver la mémoire de ces Français et de nombreux citoyens d'autres pays du monde qui ont soutenu la Révolution algérienne. Louis Orhant a évoqué dans cet entretien, la création de cette association appelée « Jeune résistance », dont il était responsable, qui était ouverte à tous les déserteurs de l'Armée française et qui soutenait aussi les militants indépendantistes algériens en France. L'association aidait notamment à faire traverser les frontières aux militants algériens (Les frontières suisse, allemande, italienne...). À cause de ses activités, Louis Orhant raconte avoir été arrêté et purgé deux ans de prison à Fresnes avec « ses camarades algériens » dont le nombre était plus de 750. Sa libération, poursuit-t-il, s'est faite suite aux Accords d'Evian.

### L'ALGÉRIE EN MAURITANIE

#### Amine Sid nouvel ambassadeur

Le gouvernement de Mauritanie a donné son agrément à la nomination de M. Amine Sid en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République islamique de Mauritanie, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

L. Z.

### SOUS-RIRE

Trump parle de nettoyage à Gaza ...



### UNE DELEGATION DE 50 TOURISTES SILLONNERA ALGER, TIPASA, SETIF, BATNA, CONSTANTINE ET DJANET Les Chinois découvrent la destination Algérie

Une délégation chinoise composée de 50 touristes, est arrivée, lundi en début d'après-midi à Alger, pour découvrir la destination touristique Algérie, et ce, dans le cadre de la coopération entre les deux pays pour promouvoir la destination touristique Algérie. La délégation de touristes a été reçue à l'aéroport international Houari Boumediene par le secrétaire général du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, Rachid Bennacer, le représentant du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, et l'ambassadeur de Chine en Algérie, Dong Guangli. A cette occasion, Bennacer a expliqué que cette initiative était « le fruit des efforts de coopération entre les deux pays » et vise à « promouvoir la destination touristique Algérie, dans le cadre de la concrétisation du mémorandum d'entente signé par les deux pays en 2018 ». Il a rappelé que cette délégation « effectuera une visite touristique dans les wilayas d'Alger, Tipasa, Sétif, Batna, Constantine et Djanet, afin de découvrir le patrimoine touristique et les ressources naturelles dont regorge l'Algérie ». De son côté, l'ambassadeur de Chine en Algérie, Dong Guangli, a mis en avant l'amitié profonde entre la Chine et l'Algérie. Il a encouragé les voyageurs à partager leurs expériences à leur retour, aidant ainsi davantage de Chinois à mieux connaître l'Algérie et à promouvoir l'histoire durable de l'amitié sino-algérienne.

A. N.

### MODÈLE CHINOIS D'IA "DeepSeek" fait vaciller les marchés asiatiques

L'onde de choc provoquée par le modèle d'intelligence artificielle chinois "DeepSeek", après avoir ébranlé Wall Street, a une nouvelle fois, entraîné une chute des valeurs technologiques à la Bourse de Tokyo ce mardi. Cette baisse intervient alors qu'une grande partie de l'Asie commence à célébrer les congés du Nouvel an lunaire. L'indice phare Nikkei reculait de 1,26 % à 39.066,75 points, Vers 00h45 GMT, tandis que l'indice Topix, plus large, perdait 0,34 % à 2.748,55 points, principalement tiré à la baisse par les titres technologiques. La start-up chinoise DeepSeek, en dévoilant un agent conversationnel hautement performant fonctionnant sur des puces à faible capacité et développé à moindre coût, a bouleversé les leaders américains de l'intelligence artificielle et semé le doute parmi les investisseurs. À Tokyo, les valeurs technologiques liées aux semi-conducteurs et à l'IA avaient déjà chuté de manière significative lundi, avant que la tempête ne touche les marchés européens et Wall Street. Là-bas, le géant américain des puces a vu son action s'effondrer de 17 % dans un climat de panique généralisée. Parallèlement, le yen a fortement grimpé lundi, profitant de son statut de valeur refuge pour les investisseurs cherchant à se protéger de la débâcle des marchés actions. Cette tendance s'est poursuivie mardi, avec l'or progressant de 0,15 % à 2.744,83 dollars l'once vers 00h45 GMT. Après une chute marquée la veille, le dollar a tenté de se redresser en début de séance asiatique ce mardi. Vers 00h45 GMT, la devise américaine regagnait 0,63 % face au yen, s'échangeant à 155,16 yens pour un dollar. Le dollar est également soutenu par des craintes accrues concernant les tensions commerciales, suite à la confirmation de la nomination de Scott Bessent, fervent défenseur d'une hausse massive des droits de douane américains, au poste de secrétaire au Trésor.

M.Seghilani

### DJAMÂA EL-DJAZAÏR

#### Le service Newsletter sur le site web lancé

La Direction de l'information, de l'édition, de la documentation et de l'informatique du rectorat de Djamaâ El-Djazair, a lancé le service Newsletter sur son site web, dans le cadre du renforcement de la communication avec les parties intéressées par les activités de cet édifice religieux, a indiqué un communiqué du rectorat de Djamaâ El-Djazair. Selon la source, « ce nouveau service vise à fournir une information fiable sur tous les événements religieux, intellectuels et scientifiques de Djamaâ El-Djazair en plus de l'actualité et des annonces importantes ». Précisant que « le Newsletter offre une couverture complète de toutes les activités et manifestations organisée au sein de Djamaâ El-Djazair, y compris les conférences, les colloques, les Dourouss, et les occasions religieuses spéciales (avec accès au service vidéo), en plus de l'actualité et des annonces importantes, publiées par le rectorat et les différentes structures ». Le même communiqué a fait savoir que « ce service s'inscrit dans le cadre des efforts de l'administration de Djamaâ El-Djazair visant à offrir aux intéressés un accès rapide et facile à l'information ». Pour rappel, les personnes désirant bénéficier de ce service peuvent s'abonner au service Newsletter de Djamaâ El-Djazair via le site électronique suivant : « <https://eldjamaa.dz/newsletter> », a conclu la même source.

L. Zeggane